

DOSSIER MÉMORIEL

CE QUE LA FRANCE DOIT RESTITUER À L'ALGÉRIE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7902 - MARDI 28 MAI 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ALGÉRIE-SLOVÉNIE

Côte à côte pour la Palestine

Page 3

INSOUTENABLE MASSACRE AVEC LA COMPLICITÉ AMÉRICAINE

LA HAINE SIONISTE À RAFAH



Des flammes pour illuminer un crime inouï perpétré avec haine par l'armée sioniste à Gaza. Des cris déchirant l'obscurité. Des cadavres brûlés et déchiquetés extraits d'un tas de décombres, en majorité ceux de femmes et d'enfants. Les vidéos diffusées dimanche soir sur les réseaux sociaux par des habitants de Rafah, montrent des scènes d'effroi. L'insoutenable massacre révèle davantage l'étendue de la folie des dirigeants sionistes avec le soutien sans faille de l'administration américaine, otage d'un lobby pro-israélien criminel. Page 7

AVANT LES GRANDES CHALEURS

Le plan anti-coupures de Sonelgaz

Page 4

EN PRÉVISION DE L'AÏD EL-ADHA

Le ministère de la Santé mobilise ses troupes

Page 5

LIGUE 1 MOBILIS

La victoire de la délivrance pour le MC Oran ?

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ALIMENTATION EN EAU POTABLE À BLIDA

La station de dessalement FOUKA 2 alimentera neuf communes

EN DÉPIT de tous les forages et les stations de pompage réalisés, pour lequel d'importantes enveloppes financières ont été dégagées pour satisfaire les besoins en eau potable des citoyens des communes de l'Est, ce liquide précieux reste toujours recherché par la plupart de ces villes, surtout en période estivale et caniculaire. Beaucoup de progrès et de réalisations ont été faits depuis déjà quelques années, où la planche horaire de distribution de l'eau est passée dans plusieurs villes de 1 sur 5 à 1 sur 3 voire 1 sur 2. Concernant cette saison estivale 2024, Abdelkrim Allouche, directeur de l'hydraulique et des ressources en eau de la wilaya de Blida, a déclaré, à travers les ondes de la radio de Blida, qu'un programme d'urgence a été préparé depuis le mois de décembre afin de mettre en évidence tous les projets réalisés et en voie de réalisation, surtout le côté est de la wilaya. C'est ainsi que des stations de pompage et des forages sont opérationnelles, l'une à Bougara avec 50 l/s qui alimente Bougara et Ouled Slama, un réservoir d'eau d'une capacité de 2000 m3 pour la commune de Bouinan, qui alimente les 4 500 logements à Hassainia.

Toujours selon M. Allouche, 38 forages seront opérationnels d'ici au début de l'été, dont 25 forages entreront en activité d'ici à l'Aïd-el-Kebir. Sur la dynamique de l'approvisionnement des communes de l'est de la wilaya en eau potable, pour les années à venir, 9 communes seront alimentées avant la fin de l'année, et ce à partir de la station de dessalement de Fouka 2, écartant ainsi tous les problèmes de perturbation des dessertes en eau potable dans cette région. Le projet d'alimentation de ces communes est en cours de réalisation et les travaux ont atteint un taux d'avancement de 30 %, selon la direction de l'hydraulique de la wilaya de Blida. C'est ainsi qu'une quantité de 100 000 m3 d'eau potable sera réservée à ces communes, lesquelles vont se doter de six réservoirs dont les travaux sont en cours, et ce à Meftah, Larbaâ, Bougara, Ouled Slama et Sidi Serhane. Le wali de Blida, Brahim Ouchene, en homme de terrain, a effectué une visite à Fouka pour prendre connaissance de l'avancement des travaux de réalisation des conduites de liaison des neuf communes à partir de la station de dessalement de Fouka 2 mais surtout pour mettre en place d'un équilibre dans la desserte des différentes communes. Notons que le wali s'est rendu sur les chantiers de réalisation des six réservoirs cités précédemment pour s'informer de l'avancement des travaux. En attendant cette grandiose réalisation, les habitants de ces communes connaîtront, à coup sûr, un meilleur été concernant leur alimentation en eau potable.

T. Bouhamidi

EXAMENS DU BEM ET DU BAC

Les sujets porteront sur les cours dispensés en présentiel

A l'approche des examens de fin d'année, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, rassure les élèves sur le fait que les sujets des épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat porteront sur les cours dispensés en présentiel, sachant que, cette année, les directeurs de l'éducation sont exhortés à élaborer un rapport précis sur l'avancement des programmes scolaires, en mettant en place un seuil des cours unifié, ou ce qu'on appelle la « âataba ».

Ainsi, le ministère de tutelle appelle les personnes concernées à respecter les dispositions organisationnelles en vigueur. Pour sa part, l'Office national des examens et des concours (ONEC) a affirmé que les questions des examens du baccalauréat et du BEM porteront sur les cours suivis par les élèves en présentiel, en classe, tout au long de l'année scolaire, avec les enseignants, conformément aux orientations données par le ministre de l'Education nationale, M. Belabed, aux commissions chargées de préparer les sujets. L'ONEC a appelé, à cette occasion, au respect des procédures réglementaires en vigueur.

S'exprimant à ce sujet, le secrétaire général de l'Office national des examens et concours (ONEC), Mohamed Hadj Koula, a affirmé que les examens du BEM et du baccalauréat étaient « ordinaires, à l'instar de tous les autres examens trimestriels et blancs », assurant aux candidats que les sujets choisis « seront puisés des cours dispensés dans les classes en présentiel tout au long de l'année scolaire ».

Le responsable a indiqué que « les mêmes dispositions organisationnelles des années précédentes ont été maintenues, notamment le choix entre deux sujets pour chaque matière » ainsi que l'ouverture des centres d'examen une heure au moins avant le début des épreuves.

Le SG de l'ONEC a souligné l'impératif pour les candidats à ces deux examens de rejoindre les centres d'examen « au moins une demi-heure avant le début des épreuves, rappelant qu'il leur est strictement interdit d'entrer ou de sortir après le début des épreuves et l'ouverture des enveloppes de sujets. De même, les candidats ne peuvent quitter le centre d'examen qu'après la moitié du temps imparti à l'épreuve ». Entre autres mesures organisationnelles, le responsable a rappelé qu'il était interdit « de ramener avec soi tout moyen de communication et une salle sera dédiée au dépôt des effets personnels », appelant les candidats à « respecter ces mesures ».

Pour prévenir toute fuite ou tricherie et afin d'éviter les scénarios de tricherie enregistrés les années précédentes, le ministère de l'Education nationale a imposé de nombreuses interdictions, aux enseignants notamment. Parmi ces interdictions, le ministère insiste sur le fait d'éviter la présence des enseignants au même endroit, de parler entre eux, de parler aux candidats, d'essayer de faire allusion au sujet de l'examen, de marcher dans les couloirs et de se tenir devant le candidat. Il leur est également interdit de se trouver devant l'entrée de la salle d'examen, de s'asseoir ou de se livrer à autre chose qu'à la tâche de surveillance.

Pour rappel, l'examen du BEM se déroulera du lundi 3 juin au mercredi 5 juin 2024, tandis que celui du baccalauréat aura lieu du dimanche 9 juin au jeudi 13 juin 2024.

Lynda Louifi



Un seuil des cours unifié.

SCOUTISME

La mémoire de Mohamed Bourras honorée

CE NE sont pas moins de trois ministres, en plus du premier responsable de l'association des scouts musulmans algériens, Abderrahmane Hamzaoui, qui ont marqué de leur présence, hier à Tizi Ouzou, à l'occasion de la commémoration de la 83e année de la disparition du fondateur des scouts algériens musulmans, feu Mohamed Bourras. Un événement qui s'inscrit aussi dans le cadre de cette journée nationale. L'événement a été grandement célébré à la maison de la culture Mouloud-Mammeri. A cette occasion, Abderrahmane Hamzaoui a fait un discours très éloquent puisqu'il a rappelé la véritable dimension de la famille des scouts musulmans algériens dont le profil principal est la fibre patriotique qui l'a nourri et sa solidarité avec celles et ceux qui sont dans le besoin. Le premier responsable de l'Association nationale des scouts musulmans a commencé son allocution en indiquant que si la wilaya de Tizi Ouzou a été choisie pour célébrer la Journée nationale des scouts, c'est parce qu'elle est connue pour son patriotisme et son combat pour les causes justes. Concernant les missions de l'association qu'il préside, il a indiqué qu'elles sont multiples et s'inscrivent dans la formation de la citoyenneté. « Nous assurons, a-t-il dit, le soutien scolaire aux élèves, l'éducation culturelle et sportive à la jeunesse et nous inculquons la conduite patriotique à notre jeunesse ». Abderrahmane Hamzaoui a fait savoir que l'association qu'il préside compte 300 000 adhérents à l'échelle nationale et la wilaya de Tizi Ouzou compte à elle seule 10 000 adhérents. « Notre ambition est d'atteindre un million d'adhérents dans un avenir non lointain, puisque nous sommes présents dans toutes les wilayas du pays », a-t-il relevé, avant de saluer le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour le soutien qu'il a assuré à l'Association des scouts musulmans algérien et pour l'instauration de la Journée nationale des scouts musulmans algériens ainsi que les services rendus au pays.

« Aujourd'hui, a affirmé Abderrahmane Hamzaoui, l'Algérie a connu un développement très important et, par conséquent, elle n'est plus celle des temps passés (période coloniale, ndlr) ». « Sa position permanente et sa défense continue des causes justes, comme le droit des Palestiniens à avoir un Etat et un territoire et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, lui vaut le respect des nations de ce monde », a assuré l'orateur. Les ministres de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merrabi, ont prononcé un discours où ils ont mis l'accent sur la dimension du scoutisme algérien. Le wali de Tizi Ouzou, Djillali Doumi, a fait aussi un discours où il a introduit des éléments historiques concernant le scoutisme national. Concernant justement la personnalité de feu Mohamed Bourras, Djillali Doumi a affirmé qu'il reste, aujourd'hui et demain, encore l'archétype du patriote et du brave. « Comme beaucoup, dont Amirouche, feu Mohamed Bourras est mort en martyr en étant encore jeune. », a-t-il dit. Il convient de souligner que le chant national des scouts musulmans algériens a été écouté, après l'hymne national, par la nombreuse assistance, parmi laquelle figuraient, en sus des ministres et des délégations les accompagnant, les autorités civiles et militaires locales qui avaient, à leur tête, le wali. Enfin, il convient de relever qu'une riche exposition, en corrélation avec la Journée nationale du scoutisme, a émerveillé les hôtes de Tizi Ouzou.

Saïd Tissegouine

DOSSIER MÉMORIEL

Ce que la France doit restituer à l'Algérie

Les représentants algériens au sein de la Commission mixte algéro-française sur l'Histoire et la Mémoire ont présenté une liste ouverte de biens historiques et symboliques de l'Algérie du XIX siècle, ainsi que des archives, conservés dans différentes institutions françaises, que Paris doit restituer à l'Algérie sous forme de gestes symboliques.

C'est ce qui ressort des conclusions de la 5e rencontre de la Commission mixte algéro-française sur l'Histoire et la Mémoire, dont les travaux se sont tenus au siège des Archives nationales à Birkhadem, à Alger, les 22 et 23 mai derniers. Ils coïncident avec le mois de la Mémoire en Algérie.

Selon un communiqué de cette commission, diffusé hier, les membres ont plaidé pour des actions tangibles pour prendre en compte toutes les dimensions de l'histoire de la période coloniale.

Selon le communiqué, la partie française de la commission mixte d'historiens « tient à remercier chaleureusement ses homologues algériens et les différentes institutions qu'elle a rencontrées pour leur accueil et la présentation de leurs riches fonds, au cours des visites effectuées du 20 au 24 mai », relevant que la commission mixte algéro-française Histoire et Mémoire « formule le vœu que le traitement du dossier mémoriel réponde aux aspirations des peuples algérien et français ».

Cette commission mixte « insiste sur la nécessité de poursuivre les négociations dans le cadre du groupe de discussion mixte algéro-français sur la question des archives », relève le document.



Pour des actions tangibles.

En ce sens, la partie algérienne « invite la partie française à transmettre ses préoccupations en matière de restitution de biens culturels, archivistiques et autres », note le communiqué, précisant que « la partie française accepte et s'engage à transmettre au Président Emmanuel Macron la liste transmise par la partie algérienne afin que les biens qui peuvent retrouver leur terre d'origine puissent l'être le plus rapidement possible ». A cet égard, la commission mixte algéro-française « s'accorde pour poursuivre et parachever la chronologie relative aux domaines militaire, politique, économique, social, culturel et humain au cours du XIXe siècle ». Elle salue la coopération en matière de restauration et de numérisation, d'échanges d'expériences, de bibliographie, d'échanges scientifiques (étudiants et chercheurs) et culturels, de valorisation de lieux de mémoire en Algérie et en France, de la numérisation des registres d'état-civil et des registres des cimetières français en Algérie, des cimetières algériens du XIXe siècle en France, de création d'un portail numérique et d'organisation de rencontres scientifiques.

A cet égard, la commission « se réjouit des perspectives de partenariat esquissées par les responsables du Service interministériel des archives de France (SIAF) et de la Bibliothèque nationale de France (BNF), à l'occasion des visites organisées par la commission, notamment auprès du Centre des archives nationales d'Algérie et de la Bibliothèque nationale d'Algérie, particulièrement dans les domaines de la coopération scientifique et technique, d'échanges de professionnels, de la formation, de la numérisation, et plus largement de partage des savoirs (expositions, Inventaires communs...) ».

En somme, la commission mixte émet le vœu que « corps soit donné à la Déclaration d'Alger (août 2022) et que les missions imparties à la commission mixte se concrétisent ». La prochaine rencontre de la commission se tiendra en France début juillet 2024. Pour rappel, les coordinateurs des deux parties, algérienne et française, sont respectivement MM. Mohamed Lahcen Zeghidi et Benjamin Stora.

Hachemi B.

ALGÉRIE-SLOVÉNIE

Convergence de vues sur la Palestine

LE PREMIER ministre slovène Robert Golob a souligné, hier, la convergence totale entre l'Algérie et la Slovénie, en tant que membres non permanents du Conseil de sécurité pour trouver des solutions à de nombreuses questions internationales, notamment la question palestinienne et la situation dans la bande de Gaza.

S'exprimant au sortir de l'audience que lui a accordé le président de la République Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre slovène a révélé que les discussions ont porté sur de nombreuses questions d'actualité, notamment, la situation dans la bande de Gaza. Dans sa déclaration à la presse, Robert Golob a affirmé que ses entretiens avec le Président Tebboune ont permis de réaffirmer « la convergence des points de vue sur de nombreuses questions d'actualité, en particulier le droit des peuples à la liberté et à l'autodétermination ». Le Premier ministre slovène, après avoir inauguré l'ambassade de son pays en Algérie, a exprimé l'espoir que l'Algérie ouvrira son ambassade en Slovénie à l'automne prochain.

Rappelons que les entretiens entre le Président Tebboune et le Premier ministre Robert Golob, ont été élargis aux membres des délégations des deux pays. C'est ainsi que le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu avec le ministre slovène de l'Environnement, du Climat et de l'Énergie, Bojan Kumer. Tandis que le conseiller du président de la République chargé de la direction générale de la communication de la présidence de la République, Kamel Sidi Saïd, s'est entretenu avec la conseillère chargée de la communication au sein du cabinet du premier ministre slovène. Pour sa part, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounes Magramane, s'est entretenu avec son homologue, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et des Relations européennes de la République de Slovénie.

Le Premier ministre slovène avait entamé une visite officielle en Algérie et a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, accompagné du ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab.

S.O. Brahim

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

La collecte des signatures au lendemain de la convocation du corps électoral

LE RETRAIT des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre est prévu à partir du lendemain de la convocation du corps électoral, a annoncé le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, soulignant que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour garantir le déroulement de l'opération. S'exprimant en marge de l'inauguration du nouveau siège de la délégation de wilaya de l'ANIE, à Guelma, M. Charfi a précisé que l'autorité a achevé tous ses préparatifs préalables à la distribution des formulaires de souscription des signatures aux candidats à l'élection présidentielle, dès le lendemain de la signature, par le président de la République, du décret portant convocation du corps électoral pour cette importante échéance. Passant en revue les modalités d'organisation du prochain scrutin, le responsable a ajouté, que des préparatifs ont été effectués pour garantir le bon déroulement de l'opération de légalisation des formulaires de souscription des signatures.

«cette opération sera effectuée à la faveur de la mobilisation d'un nombre suffisant de notaires et d'huissiers de justice pour la mener à bien dans les délais légalement impartis», a-t-il indiqué. M. Charfi a tenu à assurer que les préparatifs organisationnels pour la prochaine élection présidentielle, y compris la révision exceptionnelle des listes électorales, seront effectués conformément aux dispositions prévues par la loi organique de 2021 relative au régime électoral, soulignant que l'Algérie a atteint «un haut niveau de maîtrise de toutes les étapes du processus électoral, de sorte que personne, que ce soit à l'intérieur du pays qu'en extérieur, ne peut contester les élections en Algérie».

D'autre part, le président de l'ANIE a rappelé que la décision d'inclure un certain nombre de jeunes ayant atteint l'âge légal de vote (18 ans), et inscrits pour la première fois sur les listes électorales, dans les listes de l'encadrement des bureaux de vote et des permanences, lors de l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, «permettra en même temps, de faire participer cette frange importante de la population à la vie politique».

Lynda L.

AFIN DE GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT DURANT L'ÉTÉ

SONELGAZ DÉVOILE SON PLAN D'ACTION

En prévision de l'été 2024, Sonelgaz prévoit une capacité électrique de 22 499 MWh, en sus d'une capacité additionnelle de 837 MWh, pour atteindre un total de 25 342 MWh.

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a indiqué que de nouvelles stations, d'une capacité globale de plus de 2000 mégawatts, sont entrées en service au cours de cette année, permettant d'augmenter la quantité d'électricité produite. Le groupe anticipe également le fait que le pic de consommation de cette année puisse atteindre potentiellement 19 850 MWh en période de fortes chaleurs. A ce propos, M. Arkab a souligné qu'un programme d'urgence a été mis en œuvre pour renforcer le réseau de transport d'électricité, notamment dans les 16 wilayas ayant enregistré une consommation d'électricité exceptionnelle l'année dernière.

Il a rappelé que le taux de consommation avait atteint un pic de 18 697 MWh en juillet 2023, avec des températures dépassant 45° C sur le territoire national. Dans ce plan, le groupe envisage la réalisation de trois stations mobiles et cinq stations de transformation de 220/60 kV. L'entreprise prévoit l'installation de trois batteries d'accumulation de 30 kV et la construction de 45 lignes de haute et très haute tension sur une longueur totale de 648 km.

La Sonelgaz prévoit également le renforcement des capacités dans le grand Sud, avec des projets dans neuf régions des wilayas d'In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet, Illizi, Tindouf et Timimoun. Ce programme inclut 637 km de lignes réalisées en 178 opérations, ajoutant une capacité de 105 MWh.



Pour un été sans coupures.

De plus, quatre turbines à gaz dans les communes de Bab Ezzouar et Zéralda visent à augmenter la capacité de production pour faire face à la demande croissante.

Concernant les exportations, le groupe a réalisé au cours de l'année 2023 des revenus record s'élevant à 219 millions d'euros grâce aux exportations d'électricité, d'équipements et de services, notamment dans le domaine de la formation au profit des compagnies d'électricité dans les pays africains.

En outre, le groupe a installé 308 bornes de recharge pour véhicules électriques, sur 1 000 programmées, dont les travaux seront achevés vers la fin de 2024. En ce qui concerne le projet de 15 000 mégawatts d'énergies renouvelables à l'horizon de 2035, la première phase du projet a été lancée en 2023, avec la signature des contrats et le début des travaux en mars 2024.

Cette phase consiste à mettre en œuvre 19 centrales solaires photovoltaïques, d'une capacité allant de 80 à 220 MW, réparties dans les wilayas de Béchar Msila, Bordj Bou Arréridj, Batna, Laghouat, Ghardaïa, Tiaret, El-Oued, Touggourt, El-Meghaier, Biskra, Ouled Djellal et Ouargla, en sus de la centrale de Gara Djebilet à Tindouf, d'une capacité de 200 MW.

Quant à l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone, la première phase du processus a été lancée dans 20 wilayas des hauts plateaux en avril 2023, au cours de laquelle plus de 2 millions d'appareils ont été installés. Ce processus s'achèvera au niveau de ces wilayas d'ici à la fin de 2024, après l'installation de plus de 3 millions unités supplémentaires.

La phase de généralisation a été lancée dans le reste des wilayas du pays en décembre 2023, ce qui a permis l'installation de pas moins de 5 millions appareils au niveau national, ce processus s'achevant à la fin de 2025, avec l'installation de 22 millions d'unités au profit de 11 millions de foyers, avec deux appareils par foyer, et ce n sus de la création de laboratoires de contrôle technique et qualité des appareils électroménagers et des détecteurs de monoxyde de carbone. En outre, le groupe a raccordé plus de 50 000 zones agricoles au réseau électrique, en sus de 39 zones industrielles, outre 29 zones industrielles qui ont été raccordées au gaz.

Rim Boukhari

SALON VIVATECH DE PARIS

Blink solution réussit sa première participation

LEADER sur le marché local dans le domaine des solutions digitales pour l'assurance, Blink Solution s'est internationalisé avec la signature de deux contrats avec deux sociétés basées au Moyen-Orient lors du Salon Viva Tech de Paris, le rendez-vous de l'innovation et des start-up, lors duquel l'entreprise a exposé trois solutions innovantes dans le domaine des assurances. La première participation de Blink Solution, entreprise innovante spécialisée dans la modélisation, le déploiement et la commercialisation de solutions logicielles de pointe, au VivaTech de Paris, le plus grand évènement européen dédié au stratup qui s'est déroulé du 22 au 25 mai est une réussite. L'entreprise qui avait déjà pris part à des rendez-vous internationaux, à l'instar du GITEX Dubaï, rendez-vous Hi-Tech incontournable de la zone Moyen-Orient, Afrique et Asie ainsi qu'au Web Summit de Doha. Le co-fondateur de Blink Solution, fondée en avril 2021 s'est félicité de cette participation à cet évènement de référence qui était une occasion pour cette entreprise innovante qui regroupe une équipe de 13 d'ingénieurs, d'exposer le savoir-faire algérien en matière des nouvelles technologies. «C'est notre première participation à ce Salon. VivaTech a une saveur particulière en raison de la présence de notre diaspora «, nous a indiqué Fouad Boughida qui a lancé avec son associé, Kalem Okba, en avril 2021 cette entreprise, grâce à un savoir-faire acquis depuis plus de 20 ans dans le domaine des assurances.

Cette participation a été surtout couronnée par la signature des contrats avec des parties étrangères, une première, marquant ainsi l'internationalisation de l'entreprise. «Durant le Salon de VivaTech 2024, nous avons signé nos deux premiers contrats à l'international avec deux sociétés basées au Moyen orient «, s'est félicité ce responsable. Ces contrats sont conclus avec «UDENZ pour la gestion des cliniques et des cabinets dentaires utilisant notre Plateforme TPA TOOLS pour le tiers Payant Santé et avec C2S Pour la création de la première INSURTECH utilisant notre Plateforme AMENI pour l'assurance digitale «, a-t-il précisé. Durant cet évènement qui a réuni des startups, des leaders technologiques, des industriels, de grandes entreprises, des investisseurs, et des organismes publics, le représentant de l'Algérie a exposé des solutions innovantes dans le domaine des assurances et du Tiers Payant. Il s'agit de «BLINK INSURANCE « qui est un ERP Assurance Dommage et Vie qui gère l'ensemble des Process d'une Compagnie d'assurance, de «BLINK AMENI « qui est une Plateforme qui permet la création d'une Compagnie d'assurance ou d'un Courier 100 % digital avec un unique canal de distribution qui est le NET. La troisième solution est «BLINK TPA TOOLS «, une Plateforme qui gère le Tiers Payant dommage Assistance Automobile ou Bris de Glaces et Tiers Payant Santé qui gère les remboursements des Frais Médicaux. Tous ce savoir-faire est le fruit d'un travail acharné de cette équipe d'ingénieurs qui ne croit qu'à la réussite et la performance. «Blink Solution est composée d'une équipe de 13 ingénieurs tous issus de l'université algérienne de toutes les régions du pays avec diffèrent profils ingénieurs FULL STACK, MOBILE, DEVOPS a la pointe de ce qui se fait à l'international fierté de nos universités «, a expliqué M. Boughida.

Sur le marché local les produits high-tech de Blink Solution «sont déjà adoptés par de grandes entreprises privées et publiques «, selon les précisions de M. Boughida, affirmant que cela témoigne «de notre savoir-faire reconnu dans la création d'outils numériques performants et sur-mesure «. En effet, en un laps de temps, l'entreprise innovante a fait ses preuves et a su s'imposer comme un pionnier des solutions digitales dans le secteur des assurances. «En à peine trois ans, nous sommes devenus le premier fournisseur en Algérie des compagnies d'assurances et d'assistances, économisant ainsi plus de 5 M $ de transfert au trésor public sur un marché de Soft et de support estimé à plus de 30 M$ «, a précisé le co-fondateur de Blink Solution qui ne compte pas s'arrêter là.

Des projets et des perspectives prometteuses sont affichés. «Nous comptant domestiquer ce marché en fournissant des solutions personnalisées et adaptées à toutes les compagnies privées et publiques algérienne créant ainsi des centaines d'emploi pour nos jeunes pépites «, a fait savoir M. Boughida, mettant en avant les projets de l'entreprise qui ambitionne de «bouleverser le secteur des assurances en Algérie «. Cela, en le mettant en diapason avec ce qui se fait de mieux à l'international avec des compétences et des cadres 100 % Algériennes. «Le client algérien et de plus en plus porté sur le digital et les compagnies actuels peine à le satisfaire disposant de système archaïque non centralisé datant des années 90 «, a signalé cet ingénieur d'Etat, diplômé de l'USTHB qui a aussi fait un passage à l'ESIG Paris. Le Co-fondateur de Blink Solution, laquelle a obtenu le Label start-up, qui a cumulé une grande carrière dans le secteur des assurances et qui met ses compétences au service du pays a également fait part de l'ambition de se tourner davantage vers l'export. «Viva Tech nous a démontré que l'ingénierie algérienne est plus qu'exportable «, a-t-il affirmé.

Pour ce qui est de la nouvelle loi sur les assurances, en cours d'élaboration, il a indiqué que cette loi est attendue avec un «grand optimisme «, d'autant que «le client algérien a besoin d'un meilleur service et de nouveaux produits avec de aussi de canaux de distributions complétement digitalisés «.

Lilia Aït Akli

EN PRÉVISION DE L'AÏD EL-ADHA

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ MOBILISE SES TROUPES

Anticipant les risques sanitaires lors de la célébration de l'Aïd el-Adha, le ministère de la Santé a donné des directives à l'ensemble des responsables, sur tout le territoire national, pour la mise en place de mesures préventives efficaces.



Mise en place de mesures préventives.

A l'occasion des rencontres d'évaluation périodiques initiées par le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, le secrétaire général du ministère, accompagné des cadres de l'administration centrale, s'est réuni, dimanche dernier, avec les directeurs de la santé et de la population des wilayas et ceux des établissements de santé affiliés afin, notamment, de tracer la feuille de route des préparatifs du plan sanitaire pour l'Aïd el-Adha et la saison estivale. C'est ce qu'a indiqué le ministère dans un communiqué.

Concernant l'anticipation des risques sanitaires à l'occasion de la célébration de la fête religieuse, les participants ont insisté sur la nécessité de la mise en place de mesures préventives rigoureuses pour limiter les risques d'accidents domestiques graves et d'infections par le kyste hydatique.

Abordant les préparatifs pour la saison estivale, la réunion a acté le lancement de campagnes de sensibilisation et d'information visant à prévenir les maladies estivales telles que les intoxications alimentaires dont le nombre ne cesse de se multiplier ces dernières années, cause du non-respect des normes de conservation et d'un manque d'hygiène flagrant. Des directives sanitaires claires seront également communiquées aux citoyens, en mettant l'accent sur le respect des règles d'hygiène fondamentales, conformément aux recommandations issues de la dernière réunion des cadres de l'administration centrale, présidée par le ministre la semaine dernière, a ajouté la même source.

Par ailleurs, la rencontre a également porté sur l'avancement de la mise en œuvre de la deuxième version du Plan d'activité du malade (PAM), la gestion et la numérisation des archives administratives et médicales.

Concernant le PAM, le secrétaire général a souligné la nécessité de l'enrichir grâce aux suggestions pertinentes des directeurs de la santé et de la population des wilayas. Il a également réitéré l'importance de respecter les instructions de l'administration centrale en généralisant le système de numérisation, y compris la numérisation des archives administratives et médicales, conformément aux directives récentes du ministre.

S'agissant de l'approvisionnement en médicaments et en fournitures médicales, la réunion a mis l'accent sur la nécessité d'assurer une disponibilité permanente et continue de ces éléments essentiels. La question de la maintenance et de la réparation des équipements médicaux a aussi été abordée, mettant en exergue l'importance d'une bonne prise en charge pour garantir leur bon fonctionnement.

Kyste hydatique, un problème de santé publique

Il convient de noter que le kyste hydatique ou hydatide est une maladie parasitaire, contagieuse, caractérisée par le développement chez l'homme, le plus souvent au niveau du foie ou du poumon, de la forme larvaire d'un ver appelé ténia Taenia ou Echinococcus granulosus. En Algérie, il constitue un problème de santé publique majeur, nécessitant souvent des interventions chirurgicales lourdes. Le constat, depuis des années, est que la sensibilisation de la population, à travers des campagnes efficaces, et l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène restent des éléments clés dans la lutte contre cette maladie. En outre, les autorités sanitaires ont ainsi prévu, dans le cadre des mesures préventives contre les risques de contamination, des inspections au niveau des abattoirs, des boucheries et des espaces de vente de moutons pour garantir le respect des normes d'hygiène et de salubrité. Des contrôles vétérinaires stricts seront également effectués sur les animaux avant et après l'abattage pour déceler d'éventuelles maladies et la présence de kystes hydatiques.

Comme de coutume, des campagnes de sensibilisation seront également lancées au profit du grand public afin de prendre toutes les dispositions pour faire contrôler le mouton sacrifié par un vétérinaire. Dans le cas où le contrôle n'est pas possible, il est fortement conseillé d'examiner avec précaution les abats (foie, poumons) et les autres viscères du mouton, à la recherche des kystes ou vésicules qui se présentent souvent sous forme de boule d'eau. Dans le cas où la présence de ces kystes est constatée, il est recommandé de faire bouillir ou brûler les abats et les autres viscères des moutons concernés. De plus, il est fortement conseillé de ne pas les jeter avec les ordures ménagères, mais plutôt de les enterrer sous terre, à une profondeur de 50 cm, de façon à ce que les chiens errants ne les déterrent pas. Le lavage fréquent des mains avant les repas et aussi après avoir caressé un chien est aussi un réflexe que devrait acquérir les Algériens afin de se prémunir contre toute contamination à des bactéries ou des parasites responsables de maladies souvent compliquées à diagnostiquer et à guérir.

Sihem Bounabi

PRÉPARATION DE LA SAISON ESTIVALE DANS LA CAPITALE

Des directives strictes pour un été réussi

VISANT à offrir aux vacanciers présents dans la capitale des conditions optimales de confort et de détente durant l'été, le wali d'Alger Mohamed Abdelnour Rabhi a donné des directives strictes à son staff pour la réussite de la saison estivale. C'est ce qu'a indiqué la wilaya d'Alger dans un communiqué.

Dans le cadre du suivi continu des préparatifs en cours pour accueillir la saison estivale, le wali d'Alger a présidé dans la soirée de dimanche, une réunion du conseil exécutif consacrée à l'examen des dispositions et des mesures pour la préparation de cette saison.

Après avoir écouté les intervenants et exposé les différentes mesures et procédures programmées, le wali a donné une série de directives basés sur deux axes principaux, en l'occurrence la sécurité et de la santé des vacanciers contre les risques liés à la saison estivale et la préservation de la propreté du milieu et de l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Dans le cadre du plan sécuritaire et des vacanciers, le premier responsable de la wilaya d'Alger a donné des directives pour l'achèvement des travaux d'aménagement des plages autorisées à la baignade et la finalisation de la réception des structures d'hébergement et des installations touristiques et de loisirs.

Il a également appelé les responsables concernés à s'assurer de l'état de préparation des piscines publiques afin de les mettre en service avant la date officielle de début de la saison estivale. M. Rabhi a insisté fermement sur le strict respect du principe de la gratuité de l'entrée aux plages et de la liberté de circulation sur celles-ci. Il a ainsi relevé la nécessité d'intensifier les efforts afin de lutter contre toute tentative d'exploitation anarchique de ces espaces, avec la possibilité d'en réserver une partie ou des parties à titre de privilège conformément à la législation.

Assurer une couverture sécuritaire efficace au niveau des plages et des espaces touristiques et l'intensification des opérations de contrôle des embarcations nautiques à moteur et interdire leur utilisation dans la zone de baignade délimitée font également parties des consignes strictes données aux responsables concernées.

En outre, le wali d'Alger a donnée des directives pour la mise en place d'un système permanent de veille, d'alerte et d'intervention pour surveiller la qualité des eaux de mer au niveau des plages, ainsi que la multiplication des inspections de contrôle sur le terrain par les équipes mixtes du secteur du commerce pour prévenir les intoxications alimentaires. Il a également appelé à mobiliser tous les moyens de communication et d'information disponibles et les renforcer par des sermons et des cours religieux dans les mosquées au moyen de campagnes de sensibilisation et d'information pour sensibiliser les citoyens à la prévention des incendies de forêt, des accidents de noyade, de la sécurité routière, de la protection de l'environnement et de la propreté du milieu, ainsi que la rationalisation de la consommation et la lutte contre le gaspillage.

Concernant le deuxième axe de cette feuille de route pour la préparation des saisons estivales. M. Rabhi a donné le coup de starter pour l'organisation de vastes campagnes de nettoyage des plages et des espaces touristiques en mettant en place un système spécial adapté tout au long de la saison estivale dédiée au ramassage des ordures ménagères. Des instructions ont également été données pour assurer l'approvisionnement régulier et équitable en eau potable et recourir à des citernes mobiles pour approvisionner les installations publiques et les citoyens en eau potable lorsque cela s'avère nécessaire. De même, la nécessité de maintenir l'alimentation en énergie électrique de la capitale avec une approche proactive en matière de maintenance et de réparation des pannes éventuelles, exigeant dans cette optique que les services concernés veillent à assurer des permanences de jour comme de nuit, les week-ends et les jours fériés.

Dans le même ordre d'idée le wali d'Alger a également soulevé la nécessité d'approvisionner en permanence en carburant les zones à forte affluence de visiteurs.

Concernant le réseau des transports en commun, les lignes de transport vers les destinations fréquentées par un grand nombre de vacanciers seront renforcées. Ceci notamment en facilitant l'ouverture de lignes saisonnières si nécessaire et en les renforçant par des moyens de transport supplémentaires pendant les périodes de pointe. Le Wali d'Alger a également insisté pour que les meilleures conditions soient réunies pour l'accueil de la communauté nationale résidant à l'étranger en assurant une coordination efficace avec toutes les instances et services concernés et les responsables des ports et des aéroports.

Sihem B.

TENTATIVES DE DÉSOBÉISSANCE CIVILE EN ARMÉNIE

Les opposants bloquent des routes

LES OPPOSANTS à la nouvelle délimitation de la frontière avec l'Azerbaïdjan exigent la démission du Premier ministre arménien, Nikol Pachinian. Menés par l'archevêque Bagrat Galstanian, qui a appelé à la désobéissance civile, ils ont tenté de bloquer des axes routiers à Erevan.

Le mouvement de désobéissance civile prend de l'ampleur en Arménie, comme le précise le ministère arménien de l'Intérieur dans un communiqué ce 27 mai : «226 citoyens ont été interpellés pour avoir refusé d'obéir aux injonctions légitimes de la police.»

Plusieurs centaines de manifestants anti-gouvernementaux ont en effet tenté dans la matinée de bloquer plusieurs axes routiers de la capitale arménienne, pour protester contre la cession de villages à l'Azerbaïdjan, dans le cadre de pourparlers de paix.

Le correspondant de RIA Novosti a rapporté que plusieurs rues étaient bloquées et que la police avait commencé à procéder à des interpellations. Les manifestants ont également organisé un cortège dans les rues centrales d'Erevan.

La veille, le chef du diocèse de Tavush de l'Église apostolique arménienne, l'archevêque Bagrat Galstanian, leader de la contestation, avait exigé la démission du Premier ministre arménien Nikol Pachinian et la fin de la nouvelle délimitation de la frontière avec l'Azerbaïdjan.

Il avait appelé ses partisans à lancer des actions de désobéissance massive ce 27 mai.

«Notre peuple veut changer la réalité amère qui nous a été imposée», avait clamé Bagrat Galstanian devant une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes.

La fixation de la frontière instable avec l'Azerbaïdjan «ne doit se faire qu'après la signature d'un traité de paix» avec Bakou, a-t-il ajouté. Les opposants ont demandé que l'archevêque se porte candidat au poste de Premier ministre d'Arménie.

Pachinian dit vouloir éviter un nouveau conflit L'annonce du transfert sous l'autorité de Bakou de quatre villages a provoqué la colère de l'opposition arménienne ainsi que celle des habitants des zones frontalières de l'Azerbaïdjan qui reprochent à Nikol Pachinian de «céder» des territoires.

De son côté, le Premier ministre arménien, en quête d'une normalisation des relations avec l'Azerbaïdjan voisin après plusieurs décennies de tensions et de conflits, soutient que ces villages ne font pas partie du «territoire souverain et internationalement reconnu» de son pays, et qu'ils étaient «auparavant azerbaïdjanais».

R. I.

FRAPPES EN RUSSIE

L'Italie s'oppose aux déclarations de l'OTAN

La Première ministre italienne Giorgia Meloni Meloni a déclaré hier que l'Italie n'avait pas l'intention de s'engager dans une confrontation militaire avec la Russie et qu'elle privilégiait le dialogue et la diplomatie pour résoudre les tensions internationales. Elle a souligné que l'Italie était un pays neutre et qu'elle ne voulait pas être entraînée dans un conflit dont les conséquences pourraient être désastreuses.



Le vice-Premier ministre, Matteo Salvini, a quant à lui critiqué le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, pour ses déclarations agressives et a demandé des explications immédiates sur ses intentions. Il a affirmé que l'Italie n'était pas prête à suivre aveuglément les actions de l'OTAN sans un débat approfondi au sein du gouvernement et du Parlement. «Je ne sais pas pourquoi Stoltenberg a dit une telle chose, je pense que nous devons être très prudents», a déclaré Giorgia Meloni à la chaîne de télévision italienne Rai 3. La cheffe du gouvernement italien et ses ministres ont reproché au secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, d'attiser les tensions avec Moscou à la suite de ses commentaires sur les frappes ukrainiennes en Russie avec les armes fournies par l'Occident.

Dans une interview publiée avant-hier dans The Economist, Jens Stoltenberg avait appelé les pays membres du bloc militaire à lever «certaines des restrictions» imposées à Kiev sur l'usage de leurs armes. Le tout pour que l'Ukraine «puisse frapper fort en Russie», avait titré l'hebdomadaire britannique.

La Première ministre italienne a estimé que l'OTAN devait «rester ferme» et «ne pas donner le signal qu'elle cède» (à la Russie), mais a enjoint à «une plus grande prudence». «Il y a beaucoup de déclarations douteuses», a-t-elle ajouté, rappelant s'être opposée au président français Emmanuel Macron à la suite de son refus d'exclure l'idée d'un envoi de troupes occidentales en Ukraine.

Le vice-Premier ministre Matteo Salvini a quant à lui déclaré lors d'un rassemblement électoral que Stoltenberg ne pouvait pas «parler au nom du peuple italien». L'OTAN ne peut pas nous forcer à tuer en Russie, ni personne ne peut nous forcer à envoyer des soldats italiens combattre ou mourir en Ukraine», a-t-il dénoncé, arguant que Rome envoyait des armes à Kiev uniquement pour «se défendre», et non pour «combattre, frapper et tuer en dehors de son territoire».

«Ce monsieur devrait soit demander pardon, soit rectifier ses propos, soit démissionner», a même ajouté Matteo Salvini.

«S'ils veulent aller se battre en Ukraine, que [Jens] Stoltenberg, Emmanuel Macron et tous les pilotes qui veulent la guerre y aillent», a-t-il encore déclaré. Le ministre italien des Affaires étrangères Antonio Tajani a également insisté sur le fait que les armes que l'Italie envoie à Kiev devraient uniquement «être utilisées en Ukraine».

«Nous faisons partie intégrante de l'OTAN, mais chaque décision doit être prise collectivement», a-t-il précisé. Les commentaires du chef de l'OTAN interviennent alors que les déclarations en faveur d'attaques avec des armes occidentales sur le territoire russe se multiplient.

Aux États-Unis, la pression s'accentue sur l'administration Biden afin qu'elle donne son feu vert à un tel élargissement des frappes ukrainiennes. En Europe, faisant écho aux demandes de Kiev, Varsovie étudierait la possibilité d'abattre depuis son territoire des missiles russes volant au-dessus de l'Ukraine.

«Nous partons du fait que les armes américaines et occidentales frappent des cibles sur le territoire de la Russie, principalement des infrastructures civiles et des zones résidentielles», a dénoncé le 24 mai le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, fustigeant l'utilisation de missiles ATACMS livrés par les États-Unis.

R. I.

AFRIQUE DU SUD

Élections décisives pour L'ANC

UN DERNIER bain de foule pour Velenkosini Hlabisa, chef de l›Inkatha Freedom Party, hier à Richards Bay. Ce modeste parti d'opposition défiera l'ANC aux législatives prévues demain en Afrique du Sud.

« Pendant 30 ans, notre peuple a vu l'Afrique du Sud minée par ceux qui étaient censés tenir la promesse de la démocratie. Nous avons vu notre pays décliner à tous points de vue, devenir plus pauvre, plus dangereux, moins stable, plus endetté, moins juste et moins respecté dans le monde », a déclaré M. Hlabisa, chef de file de l'IFP.

Le parti zouloue clôturait sa campagne dans son fief du Kwazulu-Natal, sur fond d'hommage à son chef Mangosuthu Buthelezi, décédé l'an dernier. Et l'IFP compte bien jouer son rôle dans ces élections cruciales pour l'Afrique du Sud où le peuple élit les députés qu› à leur tour élisent le président de la République.

Si le Congrès national africain (ANC), qui est au gouvernement depuis la fin de la domination de la minorité blanche en 1994, passe sous la barre des 50 %, il devra probablement conclure un accord avec d'autres partis afin d'obtenir les voix nécessaires au Parlement pour élire le président en exercice, Cyril Ramaphosa, qui était autrefois un protégé de Nelson Mandela.

Selon plusieurs sondages, l'ANC obtiendrait moins de 50 % des voix, ce qui pourrait l'obliger à former une coalition nationale. Ce serait également une première pour la jeune démocratie sud-africaine, qui n'a été établie qu'il y a 30 ans avec le premier vote interracial qui a officiellement mis fin au système de ségrégation raciale de l'apartheid.

——-L›ANC Face à un tournant Historique

Le paysage politique sud-africain est en pleine ébullition alors que le Congrès national africain se prépare à affronter des élections cruciales. Autrefois porté par l'héritage de Nelson Mandela et perçu comme un symbole d'espoir après la fin de l'apartheid en 1994, l'ANC a vu sa réputation ternie par des scandales de corruption, des taux de chômage alarmants, une pauvreté endémique et des défaillances des services publics. Cette situation a conduit à une désillusion croissante parmi les électeurs asud-africains.

Le président actuel, Cyril Ramaphosa, espère être réélu lors du scrutin du 29 mai. Cependant, en cas de perte de la majorité parlementaire, l'ANC devra former une coalition pour gouverner, ce qui représenterait un changement significatif et pourrait compliquer la prise de décisions politiques dans la nation la plus avancée d'Afrique sur le plan économique.

En Afrique du Sud, les citoyens ne votent pas directement pour le président, mais pour les partis politiques qui obtiennent des sièges au Parlement en fonction de leur part du vote. Les députés élisent ensuite le chef de l'État.

L'actuel président, Cyril Ramaphosa, ancien allié de Nelson Mandela, a tenté de restaurer la réputation ternie de l'ANC en luttant contre la corruption. Cependant, son mandat a été marqué par une augmentation du chômage, des problèmes de pauvreté et des pannes d'électricité généralisées, nuisant à sa crédibilité en tant que leader capable de résoudre les défis de l'Afrique du Sud.

Rappelant que la Cour constitutionnelle, plus haute juridiction d'Afrique du Sud, avait déclaré la semaine dernière l'ex-président Jacob Zuma inéligible en raison d'une condamnation à la prison en 2021, et prononcé son exclusion des élections générales prévues dans neuf jours.

«M. Zuma a été reconnu coupable d'une infraction et condamné à une peine d'emprisonnement de plus de 12 mois», a déclaré la juge, Leona Theron, à la lecture de la décision. «Par conséquent, il ne peut être membre de l'Assemblée nationale et ne peut se présenter aux élections», a-t-elle ajouté. Cette décision peut faire l'objet d'un appel.

Fin mars dernier, la commission électorale (IEC) avait exclu Jacob Zuma du scrutin, après avoir été condamné en 2021 à quinze mois de prison pour «outrage à la justice».

Cette décision avait été renversée en avril dernier par un tribunal électoral. L'IEC a finalement saisi la Cour constitutionnelle le mois dernier.

M. Zuma, 82 ans, qui n'était pas présent à la Cour, était candidat à un siège de député, tête de liste du mouvement Umkhonto We Sizwe («Lance de la nation» en zoulou).

Plus de 27,5 millions de Sud-Africains sont appelés demain à élire leurs députés, qui désigneront ensuite le prochain président.

R. I.

INSOUTENABLE MASSACRE AVEC LA COMPLICITÉ AMÉRICAINE

La haine sioniste à Rafah

Des flammes pour illuminer un crime inouïe perpétré avec haine par l'armée sioniste à Gaza. Des cris déchirant l'obscurité. Des cadavres brûlés et déchiquetés extraits d'un tas de décombres en majorité ceux de femmes et d'enfants. Les vidéos diffusées dimanche soir sur les réseaux sociaux par des habitants de Rafah, montrent des scènes d'effroi.



Les forces d'occupation sionistes, qui poursuivent leur entreprise génocidaire avec la complicité américaine depuis près de huit mois, ont bombardé le camp « Al khayam », abritant des déplacés palestiniens dans la ville frontalière de Rafah, au sud de l'enclave. L'horrible massacre a coûté la vie à plus de 40 palestiniens en majorité des enfants, révélant davantage l'étendue de la folie des dirigeants sionistes avec le soutien sans faille de l'administration du président Joe Biden, otage d'un lobby pro-israélien criminel.

Plus de 40 civils ont été tués et d'autres blessés lorsqu'au moins huit missiles tirés par les forces d'occupation sioniste ont frappé les tentes abritant des réfugiés dans un camp de déplacés récemment établi près des entrepôts de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) dans le nord-ouest de Rafah. Le bombardement a provoqué des incendies dans des tentes et brûlé tragiquement des dizaines de personnes.

Le massacre est survenu seulement deux jours après l'ordonnance de la Cour internationale de Justice (CIJ) visant à enjoindre à Israël de mettre fin à ses opérations militaires à Rafah et de permettre le passage de l'aide humanitaire vers Gaza. La Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les territoires palestiniens occupés Francesca Albanese, a condamné hier ce nouveau massacre perpétré par l'entité sioniste, tout en soulignant que cette énième agression constitue « un défi flagrant au droit et à l'ordre international ».

La Rapporteuse spéciale de l'ONU a insisté sur le fait que, « le génocide à Gaza ne peut prendre fin sans pression extérieure », relevant que, l'entité sioniste « devrait être sanctionnée et tenue pour responsable de ses actions devant la justice ».

Elle a également souligné que l'entité sioniste devrait faire face à « la suspension des accords, du commerce, du partenariat et des investissements, ainsi que de sa participation aux forums internationaux ».

Pour l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine, les attaques israéliennes contre des familles cherchant refuge à Rafah sont ''horribles''.

Dans un message sur la plateforme X, l'UNRWA a affirmé que les horribles images du massacre israélien de Rafah sont la preuve que Gaza est « l'enfer sur terre ».

L'agence a souligné que » les photos de la nuit dernière sont une preuve supplémentaire'' de la cruauté des sionistes. ''Il n'y a aucun endroit sûr, et personne n'est en sécurité » à Gaza.

VIVES RÉACTIONS INTERNATIONALES

Le massacre perpétré contre le camp de réfugiés à Rafah a été largement condamné par les ministres des Affaires étrangères de l'Espagne, l'Irlande et la Norvège. Les trois pays, qui ont reconnu la semaine dernière l'Etat palestinien, ont souligné l'urgence d'un cessez-le-feu permanent et d'une solution à deux États.

S'adressant à une conférence de presse conjointe à Bruxelles, la capitale belge, le ministre norvégien des Affaires étrangères Espen Barth Eide a souligné le caractère « contraignant » de l'arrêt de la Cour internationale de Justice (CIJ), qui a ordonné à Israël de mettre fin à son offensive à Rafah.

Il a souligné que la poursuite de l'agression à Rafah constitue « une violation du droit international », soulignant la nécessité de respecter les mesures « obligatoires » de la CIJ.

« C'est donc un problème sérieux pour nous tous, car l'impression créée est que ces normes ne s'appliquent pas à tout le monde, et beaucoup diront qu'elles ne s'appliquent à personne. Je pense donc que c'est aussi défendre les principes que nous avons acceptés dans le monde. N'oubliez pas que la Cour internationale de Justice est le tribunal de tout le monde. »

Selon le ministre norvégien, les discussions qui ont conduit à cette décision comprenaient « une réunion entre les donateurs de l'Autorité palestinienne et le nouveau Premier ministre palestinien Mohammad Mustafa », qui s'est efforcé d'améliorer « la prestation de services et la gouvernance ».

Eide a également déclaré qu'ils avaient présidé une réunion avec le prince Faisal, ministre des Affaires étrangères de l'Arabie saoudite, au cours de laquelle ils avaient discuté d'un « plan de paix régional » qui comprend « une normalisation entre l'Arabie saoudite et d'autres États arabes ».

« C'est le contexte dans lequel l'Espagne, l'Irlande et la Norvège ont choisi de reconnaître. Nous encourageons les autres pays à faire de même. Nous savons qu'un certain nombre de pays européens sont sur le point de le faire ou envisagent de le faire, et nous espérons qu'ils suivront cet exemple », a-t-il conclu.

De son côté, le ministre irlandais des Affaires étrangères, Michael Martin, a condamné l'attaque de Rafah, qualifiant la crise humanitaire à Gaza de « barbare » et appelant Israël à cesser immédiatement ses opérations militaires.

« Puis-je dire que, tout d'abord, encore une fois, tout cela avait été prédit. Toutes les agences des Nations Unies et les groupes humanitaires que j'ai rencontrés prédisaient que toute opération militaire à Rafah aurait des conséquences désastreuses pour la population de Gaza. Et c'est exactement ce qui se passe en ce moment. »

Il a appelé à une augmentation significative de « l'aide humanitaire à Gaza », renforçant l'importance du « multilatéralisme » et de « l'indépendance » des institutions juridiques internationales.

« Nous n'allons donc en aucun cas nous détourner de l'objectif principal de notre décision de reconnaître l'État de Palestine », a conclu Martin.

Le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, a également fait écho à ces sentiments, critiquant le manque de « courtoisie diplomatique » dont Israël a fait preuve dans ses récentes actions contre les diplomates européens.

Il a réaffirmé la nécessité d'un « cessez-le-feu » immédiat et a souligné l'importance du respect du « droit international ».

« Le bombardement d'hier est un jour de plus au cours duquel des civils palestiniens innocents sont tués. Cela souligne ce que nous appelons tous les trois, nos trois pays, depuis longtemps, à savoir qu'il s'agit d'un cessez-le-feu immédiat. Mais la gravité est encore plus grande parce que cela fait suite à une décision prise par la Cour internationale de Justice qui, une fois de plus, je tiens à le rappeler, est contraignante et obligatoire pour toutes les parties».

Albares a également annoncé son intention de rallier le soutien d'autres pays de l'UE pour soutenir la décision de la CIJ et prendre des mesures pour la faire respecter si Israël continue d'ignorer la décision de la Cour.

« Notre objectif est de reconnaître l'État de Palestine demain, de déployer tous les efforts possibles pour parvenir à un cessez-le-feu permanent le plus rapidement possible et, à terme, parvenir à cette paix définitive », a-t-il conclu.

Depuis le 6 mai, l'entité sioniste a entamé une offensive terrestre contre Rafah et s'est emparé du côté palestinien du point de passage séparant cette ville du sud de la bande de Gaza de l'Egypte.

L'offensive de l'occupant sioniste a causé la fermeture du poste-frontière, interdisant le passage des blessés pour recevoir des soins et l'entrée de l'aide humanitaire.

L'attaque sioniste a également contraint au moins 810.000 Palestiniens à quitter Rafah, qui accueille environ 1,5 million de personnes, dont environ 1,4 million de déplacés ayant quitté d'autres régions de la bande de Gaza.

Par ailleurs, Amnesty International a demandé hier à la Cour Pénale Internationale (CPI) »d'ouvrir une enquête pour crimes de guerre » à la suite de l'assassinat de 44 Palestiniens dont 32 enfants par des frappes de l'entité sioniste dans le centre et le sud de la bande de Gaza au mois d'avril dernier.

AMNESTY EXIGE UNE ENQUÊTE

Selon l'ONG, ces frappes ont eu lieu le 16 avril sur le camp de réfugiés d'al Maghazi, dans le centre de la bande de Gaza, et les 19 et 20 avril à Rafah, dans le sud. « Ces frappes dévastatrices ont décimé des familles et ôté la vie à 32 enfants », déclare dans le communiqué une responsable d'Amnesty, Erika Guevara-Rosas, affirmant que l'enquête de l'ONG apporte « des éléments de preuve essentiels pointant des agressions imputables à l'armée sioniste ».

Selon Amnesty, la frappe du 16 avril à al Maghazi a touché une rue où des enfants jouaient au babyfoot, tuant 10 d'entre eux âgés de 4 à 15 ans et cinq hommes. A Rafah, une bombe aérienne a frappé la maison d'Abou Radwan, un fonctionnaire à la retraite, le 19 avril, tuant neuf membres de la famille, dont 6 enfants, selon Amnesty.

Le 20 avril, une frappe de l'arme sioniste a détruit la maison de la famille Abdelal dans l'est de Rafah, faisant 20 victimes – 16 enfants et quatre femmes – et blessant deux autres enfants.

« La Cour pénale internationale (CPI) doit ouvrir une enquête pour crimes de guerre » sur ces trois frappes, écrit Amnesty.

En dépit des pressions internationales exercées sur l'entité sioniste, l'armée d'occupation continue à tuer les civils palestiniens et à détruire les infrastructures et quartiers résidentiels. Lundi, des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans des bombardements contre le nord de la ville de Gaza et les camps de Bureij et Jabaliya, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Au 234e jour de l'agression sioniste, l'artillerie de l'occupation a visé la zone d'Al-Falouga dans le camp de réfugiés de Jabalia, au nord de la bande de Ghaza, tandis qu'un autre bombardement a ciblé les quartiers d'Al-Zaytoun et d'Al-Sabra, au sud de la ville de Ghaza, souligne Wafa qui cite des sources locales.

Le bilan de l'agression barbare contre la bande de Gaza s'est alourdi hier à 36.050 martyrs et 81.026 blessés depuis le début de l'agression d'occupation israélienne, le 7 octobre.

Mohamed Mecelti

BATNA

Coopération entre les Scouts et le Croissant-Rouge

UNE CONVENTION de partenariat et de coopération a été signée, avant-hier, à Batna, entre le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA) et le bureau local du Croissant-Rouge algérien (CRA).
L'accord, signé au cours d'une cérémonie organisée en marge de l'ouverture de deux journées d'information sur les SMA, porte sur une formation en relation avec les activités du CRA, sur l'échange d'expériences et sur les interventions devant être menées en commun lors de différentes manifestations, notamment celles liées aux actions de solidarité, a indiqué Hassan Boulounis, commissaire des SMA pour la wilaya de Batna.
Cette convention a été conclue dans le cadre du programme arrêté pour la célébration de la Journée nationale des SMA (27 mai de chaque année) organisée au camp scout international au quartier de la gare, dans le centre de Batna, à proximité immédiate de l'hôtel public « Chelia » qui vient de bénéficier de certains équipements dont une salle spécialisée.
Le programme des journées d'information sur les activités des SMA comprend une riche exposition mettant en avant les activités des groupes scouts, qui sera suivie, dans l'après-midi, d'un séminaire historique sur la contribution des SMA à la glorieuse Révolution.
Il convient de noter qu'un défilé avait été organisé dans la soirée de samedi, au centre-ville de Batna, avec la participation de plus de 1.000 jeunes louveteaux qui ont scandé, devant de nombreux citoyens, des chants patriotiques.

R.R

CHU D'ORAN

5 services médicaux transférés à l'hôpital Nedjma

CINQ SERVICES médicaux du CHU d'Oran ont été, récemment, transférés à l'hôpital « Nedjma », alors que plusieurs autres services chirurgicaux devraient être transférés, dans les semaines à venir. C'est ce qu'a fait savoir, Hadj Boutouaf, directeur local de la Santé et de la population.
Il s'agit des services de rhumatologie, des maladies infectieuses, de neurologie, de gastrologie, de néphrologie, en plus d'un laboratoire de parasitologie, qui ont été récemment transférés, en raison de la vétusté des bâtiments qui les abritaient, alors que plusieurs autres services de chirurgie devront suivre, dans un délai maximum d'un mois, à savoir les services de chirurgie générale, de traumatologie, de chirurgie vasculaire et de neurochirurgie, a-t-il précisé.
Le même responsable a fait savoir que les services chirurgicaux seront transférés après la préparation de 4 salles opératoires et 4 blocs opératoires, notant que la DSP prépare une étude de projet pour la rénovation progressive du CHU d'Oran, considéré comme le plus grand hôpital de la wilaya. Le directeur local de la Santé et de la population a expliqué que le projet est basé sur l'idée d'une rénovation progressive de cet hôpital, où certains des bâtiments vétustes seront démolis et reconstruits, soulignant que sa direction a déposé un dossier auprès du ministère de tutelle pour un pré-arbitrage sur l'idée du projet.

R.R

LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT À TLEMCEN

12 équipes mobiles déployées

Dans le cadre de cette campagne, qui durera jusqu'au 31 octobre prochain, la Conservation des forêts de la wilaya de Tlemcen a déployé 12 équipes mobiles de première intervention, lors de la campagne de prévention et de lutte contre les incendies de forêts, pour cette saison, qui a débuté le mois de mai en cours. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, cette instance.



La cheffe de bureau de prévention et de lutte contre les incendies de forêts, des maladies et parasites, Faïza Soltani, a déclaré « qu'il a été mobilisé, dans ce contexte, à travers six districts, relevant de la Conservation des forêts, 155 agents dans le corps technique, 29 agents contractuels, 70 saisonniers, ainsi que 15 postes de vigie, 21 véhicules de liaison, de camions citernes, ainsi qu'une colonne mobile comprenant 8 véhicules anti-feux et 16 agents pour couvrir les wilayas de Tlemcen et Aïn Temouchent ».
Mme Soltani a expliqué que des émissions sont diffusées, depuis plusieurs mois, sur Radio Tlemcen et dans les mosquées pour sensibiliser les citoyens sur l'importance de la protection des forêts contre les incendies. En outre, les agriculteurs ont été, eux aussi sensibilisés quant à l'impératif de prendre des mesures de prévention durant la campagne des labours-semailles.
Une caravane de sensibilisation a été menée à travers les établissements éducatifs et autres, de concert avec la Protection civile et la Gendarmerie nationale, pour sensibiliser les usagers de la route à préserver les ressources forestières.
La Conservation des forêts a organisé des « portes ouvertes » et des rencontres, en coordination avec le secteur de la Justice, via les tribunaux des communes de Ouled Mimoun, Remchi, Nedroma, Ghazaouet et Maghnia, pour faire connaître les nouveaux textes de loi relatifs aux sanctions énoncées à l'encontre des auteurs de délits d'incendies de forêts, outre l'organisation de patrouilles de surveillance avec les éléments de la Gendarmerie nationale dans les espaces forestiers.
Dans le cadre de cette campagne, qui durera jusqu'au 31 octobre prochain, la Conservation forestière mène également des travaux, à titre préventif, d'aménagement des pistes forestières, de tranchées pare-feux, ainsi que la réalisation de points d'eau, en sus d'autres travaux pris en charge par certaines directions, notamment la pose de ceintures de protection autour des récoltes agricoles, et ce, en coordination avec la direction des services agricoles.
Une opération de nettoyage des bordures des routes adjacentes aux forêts gagnées par les broussailles (herbes sèches) a été également lancée par la Conservation des forêts avec la Direction des Travaux publics, en plus de la réalisation de tranchées pare-feux sous les lignes électrique à haute et moyenne tensions avec la Société de distribution de l'électricité et du gaz de Tlemcen.
A rappeler que l'année dernière, 41 incendies ont été enregistrés dans la wilaya de Tlemcen, provoquant la destruction de plus de 31 ha de végétation, dont 3 ha de forêt, selon Mme Soltani. Elle a souligné que la moyenne des incendies est en baisse par rapport aux années précédentes, grâce aux mesures préventives prises tout au long de la campagne de lutte contre les incendies.
La wilaya de Tlemcen dispose d'une superficie forestière globale estimée à 238,820 ha, soit 26% de la superficie totale de la wilaya.

R.R

RÉSEAU ÉLECTRIQUE À TOUGGOURT

Vars le raccordement de plus de 3.750 foyers

DANS l'optique d'améliorer le cadre de vie des habitants de Touggourt, pas moins de 3.754 foyers seront raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel avant fin 2024 à travers les régions reculées des communes de Taibet, et El Hadjira dans la wilaya, ont fait savoir, hier, les services de la direction de distribution d'électricité et du Gaz (Sonelgaz - distribution). Ce programme de développement, pour lequel une enveloppe financière de 534 millions dinars a été allouée, prévoit la réalisation d'un réseau électrique au profit de 260 familles dans les communes d'El-Alia, Bennacer et M'Naguer, d'une longueur de 32 kilomètres, dont plus de 10 kilomètres ont été réalisés à ce jour, ce qui a permis l'approvisionnement de 160 foyers en cette énergie vitale, a déclaré la chargée de communication, Mounia Bada.
Cette opération permettra également le raccordement de pas moins de 3. 334 foyers au réseau de distribution du gaz naturel d'une longueur globale de plus de 100 kilomètres, à travers plusieurs groupements d'habitations et zones reculées des communes de Taibet et El-Hadjira, à l'instar des localités de Chaga , El-Koudsi, Berhamoun et Dzioua.
Selon la même source, les services de la société Sonelgaz ont achevé récemment une opération de raccordement de 107 foyers au réseau électrique dans la commune de Megarine.
Ce projet qui a nécessité une enveloppe financière de 30 millions dinars, prévoit la réalisation de deux transformateurs électriques et un réseau électrique d'une longueur de 4 kilomètres, a fait savoir la même source.

R.R

GRAND PRIX DU ROMAN ASSIA-DJEBAR

24 romans retenus dans la longue liste

La longue liste des auteurs en lice pour la 7e édition du Grand prix Assia-Djebar a été dévoilée par le jury de cette distinction littéraire qui a retenu 24 romans en Arabe, en Tamazight et en français, a annoncé dimanche l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) dans un communiqué.



En langue arabe, la longue liste met en lice 12 romanciers: Samia Bendris, Zakia Allal, Mohamed Kadik, Maamar Hadjidj, Hmida Chenoufi, Leila Ayoune, Ali Hadjersi, Abdelkader Djaafri, Zahra Kechaoui, Hamidi Bencharef, Farès Kibeche et Inaam Bayoud.

Les romans «Abbuh « d›Amrane Salem, «Tezgertirga»de Bellal Tilelli, «Tadist Yettwanealen» de Zohra Aoudia, «Tawkilt Tamcumt» de Tighilt Rachid et «1954 Talalit n usirem» de Kerrache Hachemi sont retenus dans la longue liste en langue amazighe.

En langue française, le jury a retenu 7 romans «De Glace et de Feu», El Kenz Suzanne, «Les gens du peuplier» d'Arezki Metref, «Molière m'a tuer» de Salah Guermiche, «Le bouclier de Massinissa» de Gasmia Ahmed, «Robba la Berbère donatiste» de Driss Reffas, «Sin, la lune en miettes» de Abdelaziz Otmani et «Terminus Babel» de Mustapha Benfodil.

Un total de «150» romans ont été remis par les éditeurs dont 86 en Arabe, 10 en Tamazight et 55 autres en français, selon le jury, précisant qu'une «short-list sera rendue publique en juin», avant la cérémonie de remise des prix, prévue le 30 juin.

Le jury, présidé par l'universitaire et spécialiste du patrimoine et de la littérature populaire, Abdelhamid Bourayou, compte des critiques, traducteurs, universitaires, poètes dont la critique et universitaire Amina Belala, la poétesse et traductrice Lamis Saidi, le journaliste et écrivain Ahmed Ayad et le chercheur universitaire Mohamed Ouzegla.

Le Grand prix Assia-Djebar, du nom de la romancière algérienne Fatima-Zohra Imalhayèn (1936- 2015) récompense les meilleures œuvres de fiction (en arabe, en tamazight et en français), éditées en Algérie et écrites par des auteurs algériens.

Créé en 2015, il vise à promouvoir la littérature algérienne et à lui donner une audience internationale.

En 2023, le Grand prix Assia Djebar a été attribué à Abdallah Kerroum pour son roman en Arabe «Ettarhane», à Muhend Akli Salhi pour son roman en Tamazight «Tit d yilled, ayen i d qqarent tewriqin» et à Mohamed Abdallah pour «Le vent a dit son nom», roman d'expression française.

COLLOQUE INTERNATIONAL OKBA IBN NAFAÂ EL FIHRI

L'expérience des mourchidate en Algérie valorisée

LES PARTICIPANTS au 8ème colloque international «Okba Ibn Nafaâ El Fihri», clôturé dimanche à Biskra, ont salué «l'expérience des mourchidate (guides religieuses) en Algérie» qu'ils ont qualifiée «d'unique en son genre».

A l'issue de cette rencontre de deux jours, tenue à l'Institut islamique de Sidi Okba (18 km à l'est de Biskra), ils ont appelé les institutions religieuses des pays africains, arabes et musulmans à «généraliser l'expérience des mourchidate en Algérie et à en apprécier la dimension internationale».

Les recommandations du colloque, inauguré samedi par le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, ont appelé à «approfondissement de la coopération et de la consultation entre les différentes institutions éducatives, médiatiques et de recherche pour faire face à l'extrémisme sous toutes ses formes, et à jeter des passerelles de coopération entre les différentes institutions religieuses afin de favoriser l'échange d'expériences dans le domaine de l›Irchad (guide, orientation) religieux».

Les participants ont également recommandé «l'intégration des femmes dans l'élaboration des politiques et des stratégies visant à immuniser les sociétés contre les phénomènes d'extrémisme et de radicalisme, ainsi que le renforcement des référents religieux dans les pays du Maghreb et du Sahel et leur adoption pour créer une auto-immunité contre ces phénomènes».

L'activité «intense et continue des mourchidate qui déploient d'énormes efforts dans les mosquées, qui vont à la rencontre des enfants et des mères de famille et qui contribuent aux cours religieux, à la sensibilisation et au soutien scolaire, doit être valorisée et encouragée», a déclaré le ministre dans une allocution prononcée en clôture de ce colloque.

La mourchida est «appelée à relever le défi en faisant face aux tentatives de rupture des liens de la famille musulmane», et à «préserver la société contre les fléaux sociaux, étant donné qu'elle (la mourchida) est proche de la famille et peut, de ce fait, détecter tout phénomène négatif et proposer des solutions», a-t-il ajouté.

L'intérêt porté par l'Etat aux affaires religieuses «se traduit par le fait que les écoles coraniques accueillent, en Algérie, un million d'élèves l'année et plusieurs milliers d'autres en été, y compris des membres de la communauté algérienne résidant à l'étranger en visite au pays», a encore souligné M. Belmehdi , qui a également indiqué, dans le même contexte, que les cadres de son secteur «s'emploient à l'examen du statut de l'imam», avant d'ajouter que des «résultats positifs ont été obtenus dès lors que, sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, des logements sociaux et de fonction ont été attribués à cette catégorie.

M. Belmehdi a affirmé, à ce propos, que sur les 1.300 logements en cours d'étude et dont l'attribution au secteur des Affaires religieuses a été approuvée, 25 logements seront destinés aux imams de la wilaya de Biskra.

Au cours de sa visite de deux jours dans la wilaya des Ziban, le ministre a inspecté plusieurs mosquées et a assisté aux activités du 8ème colloque international «Okba Ibn Nafaâ El Fihri», intitulé, cette année «Rôle des mourchidate dans la lutte contre l'extrémisme». Une rencontre à laquelle ont participé des délégations venues d'Egypte, du Sénégal, du Tchad, de Tunisie, de Libye et du Nigeria, aux côtés de mourchidate de différentes régions du pays, d'imams, d'érudits et de cheikhs de zaouïas.

R. C.

JOURNÉES NATIONALES DU PANTOMIME À CHLEF

Des spectacles de rue pour la première fois

DES SPECTACLES de rue marquent pour la première fois les Journées nationales du pantomime (spectacle d'expression par gestes ou mimes), dont la deuxième édition s'est ouverte samedi à Chlef, a-t-on appris, dimanche, auprès des organisateurs. Selon le président de l'association culturelle « Doumoue El Farah « (Larmes de joie) de Chlef, Abdelkader Medhroub, « La 2e édition de cette manifestation dédiée à l'art du mime, vise à se rapprocher du public et à promouvoir les comédiens du pantomime, à travers l'animation de spectacles dans les places publiques de la ville». Ces Journées ont aussi pour objectif d'inciter les comédiens et les jeunes talents à contribuer au développement de l'art du mime et à se constituer en troupes professionnelles en perspective de concourir pour les meilleures œuvres lors des prochaines éditions et de participer à des concours régionaux et internationaux», a-t-il ajouté.

Au programme de cette édition, qui a vu la participation de troupes de pantomime des wilayas de M'sila, d'Alger et d'Ouled Djellal, la présentation de trois spectacles au niveau des places de la Solidarité et Hay Arroudj mitoyenne au musée public national Abdelmadjid Meziane, en plus de deux spectacles à la salle des conférences de la maison de la culture.

Le spectacle inaugural de la manifestation a été présenté samedi soir à la place de la solidarité du centre-ville de Chlef. Une autre représentation sera donnée dans la soirée d'aujourd'hui (dimanche) par la troupe» Family Smile « d'Alger.

M. Abdelkrim Houari, amateur de culture et des arts à Chlef, a souligné à l'occasion, le « rôle « de cette manifestation dans l'animation de la scène culturelle locale et le développement des arts du spectacle en général (théâtre, mime...), tout en offrant au public local l'opportunité de connaître les comédiens et les talents de la région.

Ces Journées nationales du pantomime, qui seront clôturées mardi prochain, sont également marquées par l'organisation de deux ateliers de formation sur le maquillage de mime et les techniques de pantomime, animés respectivement par Tarek Djaîdjaâ et Lotfi Bensbaâ, au profit d'une vingtaine de participants de Chlef et de wilayas voisines.

R. C.

2e ET DERNIER TOURNOI MONDIAL DE QUALIFICATION AUX JO 2024 (BANGKOK-THAÏLANDE)

Sortir le grand jeu face à l'Irlandais Aidan Walsh pour continuer à rêver

LE BOXEUR algérien, Youcef Islam Yaiche (71 kg), s'est qualifié aux 16es de finale du deuxième et dernier tournoi mondial de qualification aux Jeux olympiques Paris 2024, en battant aux points le Mexicain, Salvatore Cavallaro (3-0), dimanche à Bangkok en Thaïlande. Aux 16es de finale, Yaiche affrontera, mardi, l'Irlandais Aidan Walsh, vainqueur aux 32es de finale du Kenyan Boniface Maina aux points (5-0), tandis que son compatriote Oussama Mordjane (57kg) en découdra, le même jour et au même palier de qualification, le Coréen Hyung-Seung Kim. Au tour précédent, Mordjane avait éliminé le Laotien, Walter Oupathana. Pour sa part, le boxeur algérien, Meziane Mohamed El Amine (51 kg) a été éliminé en 32es de finale du tournoi, en s'inclinant, samedi, aux points face à l'Ukrainien Dmytro Zamotayev. De même que son coéquipier en équipe nationale, Mohamed Houmri (80 kg) défait par l'Espagnol Jalidov Gazimagomed. Plus de 500 athlètes se disputent les 51 places de qualification disponibles, dont 23 pour les dames et 28 pour les messieurs. Conformément au système de qualification de la boxe pour les Jeux olympiques de Paris 2024, seuls les CNO qui n'ont pas encore d'athlète qualifié(e) dans une catégorie de poids spécifique, via le tournoi de qualification continental correspondant, seront autorisés à inscrire un(e) athlète par catégorie de poids. La boxe algérienne a décroché déjà cinq billets pour les JO 2024, lors du tournoi préolympique de Dakar en septembre 2023, à savoir, Roumaissa Boualem (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg), Imane Khelif (66 kg), Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg).

CYCLISME- TOUR DU CAMEROUN :

Six Algériens sur la ligne de départ

SIX COUREURS (messieurs) composeront la sélection algérienne de cyclisme sur route, qui sera engagée dans l'édition 2024 du Tour du Cameroun, prévu en neuf étapes, du 31 mai au 9 juin prochain, selon la Fédération algérienne de la discipline (FAC). sIl s'agit d'Abdellah Benyoucef, Zaki Boudar, Oussama Mimouni, Slimane Badlis, Hamza Megnouche et Ayoub Sahiri, sous la direction du sélectionneur national Samir Allam, a-t-on précisé de même source. Outre la sélection nationale algérienne, onze autres équipes ont confirmé leur participation à cette compétition.

ENCADREMENT DES ACTIVITÉS DES JEUNES

Appel à une réflexion pour la mise en œuvre de procédures juridiques

Le ministre de la Jeunesse et des Sports Abderrahmane Hamad a appelé, dimanche à Oran, à «réfléchir à l'élaboration de procédures juridiques devant encadrer les activités des jeunes, à l'instar de celles en vigueur dans le secteur du sport, par l'utilisation du potentiel et du capital expériences que recèle le secteur de la Jeunesse non encore exploités de manière appropriée».

M. Hamad a, lors de sa supervision de la cérémonie inaugurale des Assises nationales des cadres de la jeunesse, qui se tiennent à Oran sous le slogan «le secteur de la Jeunesse et des Sports : réalisations et défis», mis l'accent sur «la nécessité de poser les jalons d'une nouvelle stratégie ouverte aux questions de l'heure des jeunes et de prendre en charge leurs préoccupations par l'orientation et l'accompagnement». Il a, dans ce contexte, précisé que les propositions et les recommandations devant sanctionner les travaux des 7 ateliers de ces Assises «nous permettront d'avoir une vision future du secteur de la Jeunesse dans divers domaines d'intervention, notamment pour ce qui concerne l'action des cellules d'écoute et d'accompagnement, ainsi que l'actualisation des méthodes de l'animation sociale, éducative et de loisirs, et à l'élaboration d'une cartographie rigoureuse de la nomenclature des activités pédagogiques des jeunes». Le ministre de la Jeunesse et des Sports a encore appelé «à axer la réflexion sur des propositions pour des bases modernes du système de formation des établissements de formation, devant être en phase avec les nouvelles théories de la formation qui sont basées, a-t-il dit, sur le numérique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TiC)». Il a, d'autre part, exhorté l'assistance à accorder un intérêt particulier «au fonctionnement et aux méthodes de gestion des maisons de jeunes et aux infrastructures de jeunes. Le ministre a, à ce titre insisté sur l'importance de la numérisation des services qui y sont offerts et à conférer de la transparence dans la gestion, de même qu'à offrir l'opportunité à tous les jeunes de prendre connaissance de tout ce que «nous leur proposons, à l'instar du tourisme, des programmes encourageant la mobilité inter-régions à moindres coûts des jeunes».

M. Hamad a estimé que ces assises nationales constituent «une opportunité contribuant et participant à l'élaboration d'une nouvelle stratégie sectorielle, notamment dans les domaines de la gestion moderne des établissements de jeunes». Il a ajouté qu'elles constituent également «une occasion pour la révision du système de formation, ainsi que pour la promotion du tourisme juvénile et pédagogique et l'accompagnement sanitaire et psychologique des jeunes» Les assises devraient aussi permettre de réviser la nomenclature des activités des jeunes dans une optique susceptible de satisfaire leurs désirs et leurs penchants scientifiques, culturels et artistiques innovants et à préconiser des propositions à



caractère opérationnel pour la révision des textes juridiques encadrant le secteur de la Jeunesse». Le ministre de la Jeunesse et des Sports a rappelé la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant création du Conseil supérieur de la jeunesse et l'Observatoire national de la société civile, les qualifiant de «réalisations historiques, qui nous exigent à nous engager à accompagner ces deux instances et les membres qui les composent et à collaborer avec elles pour la prospérité de notre jeunesse». Cette rencontre de deux jours, organisée à l'initiative du ministère de la Jeunesse et des sports, en coordination avec la wilaya d'Oran, est marquée par la présence de près de 650 cadres du secteur des 58 wilayas, sachant que les travaux seront clôturés, demain lundi, par la lecture des résolutions.

Les participants auront à débattre et à enrichir 7 thèmes dans autant d'ateliers, indique-t-on. Les 7 ateliers sont axés sur les thèmes suivants : «consolidation des cellules d'écoute et d'accompagnement», «Nouvelle conception des programmes et des méthodes de l'animation sociale, pédagogique, éducatif et de loisirs» et «l'information et la communication en milieu juvénile». Parmi les thèmes des ateliers figure aussi « l'actualisation de la nomenclature des activités pédagogiques destinées aux jeunes», «l'actualisation de l'action et les méthodes de gestion des Maisons et des infrastructures de jeunes», «le cadre juridique et la gestion financière des établissements de jeunes», ainsi que «le système de formation des cadres et amélioration du niveau».

AU CHEVET DU BOXEUR MOUSSA MUSTAPHA

Il convient de signaler que le ministre s'est rendu au chevet du champion olympique, le boxeur Moussa Mustapha, actuellement en soins intensifs au Centre hospitalo-universitaire d'Oran «CHUO Dr Benzerdjeb», où il a été transféré, il y a quelques jours, après avoir été victime d'un grave accident de la route. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette visite, le ministre a déclaré que l'état de santé du médaillé de bronze des Jeux olympiques de Los Angeles «est en amélioration», rappelant le riche parcours du boxeur, qui a honoré les couleurs nationales et qui a offert à l'Algérie sa première médaille lors des Jeux olympiques que la ville américaine avait abrités en 1984. M. Hamad prendra part également, aujourd'hui, aux funérailles du père de l'ancien footballeur international Lakhdar Belloumi, note-on.

EQUITATION-GRAND PRIX DEUX ÉTOILES DE SAUT D'OBSTACLES :

Ait Lounis Brahim s'adjuge le trophée

LE CAVALIER Ait Lounis Brahim du club hippique Jeunesse sportive Tixeraïne a remporté, samedi, le grand prix deux étoiles comptant pour la première semaine du concours national de saut d'obstacles, disputé trois jours durant au centre équestre «Etrier oranais» d'Es-Senia (Oran). Ait Lounis, montant le cheval «Vegas des forêts», s'est distingué en décrochant la première place avec un sans-fautes sur des obstacles de 1,35 mètre, devant Bakir Aymen Bencheikh de l'écurie Sétifienne enfourchant « Cartouche» et Mesrati Mohamed de la JS Tixeraïne, montant «Horizon». Cette épreuve reine, disputée en deux manches, a regroupé une trentaine de cavaliers seniors de 2e degré et des chevaux de 6 ans et plus, offrant un beau spectacle aux mordus de l'hippisme.

Pour le grand prix juniors « Ranking List» sur des obstacles de 1,25 m, la victoire est revenue au cavalier Boubekeur Mohamed du groupement sportif Setifien sur sa monture «Ultra des Grands», tandis que le prix « cadets » sur la hauteur de 1,15m a été gagné par le jeune cavalier Abderrahmane Boukhetala du club hippique du CHP Bordj El Kiffan, montant «Gladiateur «. Quatorze épreuves se sont déroulées, lors de cette manifestation équestre, dont les grands prix cadets, juniors, et seniors ont été jugés d'un niveau technique «appréciable», selon les spécialistes présents à Oran. Cet événement sportif équestre de trois jours, organisé par le club équestre «Etrier Oranais », en collaboration avec la Fédération de la discipline, a regroupé 150 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et seniors de différents clubs équestres nationaux.

LIGUE 1 MOBILIS (27e JOURNÉE) :

La victoire de la délivrance pour le MC Oran ?

Les choses bougent en bas du tableau alors qu'aux abords du podium on fait du surplace lors de la 27ème journée de la Ligue 1 « Mobilis ». Le MCO prend une sérieuse option dans sa quête de rédemption au détriment de l'ESBA dans ce qui s'apparente à une finale pour la survie, tandis que l'USMA, de retour, dépasse l'ES Sétif pour s'emparer de la quatrième place.

Par Rabah Azizi.

Les choses bougent en bas du tableau et le MC Oran prend une option sérieuse pour son maintien. En effet, lors de cette étape décisive, les Hamraouas, à domicile, se sont imposés face à l'ES Ben Aknoun, leur concurrent direct dans cette course si spéciale. Une petite mais nette victoire (1-0) qui permet au club d'El Bahia de creuser l'écart sur le petit poucet algérois et de continuer sur sa lancée pour éviter une descente. Désormais, l'écart est de 6 points pour les Hamraouas (14ème, 32 points), cependant les hommes de Dziri Bilal (15ème, 26 points) ont toujours un match en retard et une possibilité de réduire cet écart pour espérer remonter au classement et atteindre leur objectif de ne pas refaire le chemin inverse une saison seulement après leur accession historique en élite. Contrairement à la zone rouge, en haut du classement précisément, rien ne bouge, sauf que l'ES Sétif a perdu sa 4ème place au profit de l'USM Alger. En effet, et près sa courte victoire contre l'ASO Chlef, le club de Soustara a gagné du terrain et retrouve le « top 4 » dans sa quête de retrouver le podium, tandis que les « aigles des hauts plateaux », pourtant à domicile, ont trébuché (0-0) contre le NC Magra (11ème, 34 points). Cela permet à l'Ittihad (4ème, 52 points) de se rapprocher du podium avec deux matchs en retard et une chance de se placer parmi le trio qualificatif pour une compétition continentale, même la 4e place demeure une option avec cette finale MCA- CRB, les deux teams de la capitale ayant acté leur sésame. Ainsi, l'autre club d'Alger, le onze de Laâquiba (2ème, 49 points) n'a pas raté l'occasion de prendre les trois points grâce à une courte mais importante victoire face au MC El Bayadh (13ème, 32 points). De son côté, le CS Constantine (3ème, 48 points) en a fait de même en revenant de Biskra avec un succès (0-1) contre l'Union locale (12ème, 33 points). Lors de l'une des affiches de l'année, le Classico, opposant le MC Alger à la JS Kabylie (7ème, 37 points), l'explication s'est terminée sur un nul (1-1). Les récents champions d'Algérie n'ont pas réussi à trouver le chemin de la victoire face aux « Lions du Djurdjura », qui les ont longtemps menés avant l'attribution d'un penalty très controversé qui a permis aux Mouloudéens de revenir au score. La JSK s'est retrouvée en infériorité numérique jusqu'à la 90ème minute de jeu, moment où les Mouloudéens ont également concédé un carton rouge.

R.A

LES RÉSULTATS COMPLETS :

Samedi (Acte 1, match avancé) :
USM Alger - ASO Chlef 2-1
Dimanche (Acte 2)
USM Khenchela - JS Saoura 1-0
Paradou AC - US Souf 6-0
ES Sétif - NC Magra 0-0
JS Kabylie - MC Alger 1-1
CRB - MC El-Bayadh 1-0
US Biskra - CS Constantine 0-1
MC Oran - ES Ben Aknoun 1-0
USM Alger - ASO Chlef 2-1

N.B : La 28e journée est programmée pour le 7 juin prochain, en raison de la mise à jour du calendrier avec les deux matchs en retard et devant mettre aux prises l'USM Alger à ES Ben Aknoun (23e journée, à Alger) et au CS Constantine (24e journée, au Stade Hamlaoui) et ce, respectivement le 30 mai et le 3 juin.

M. ABDELMADJID TEBBOUNE FÉLICITE LE MOULOUDIA D'ALGER APRÈS SON 8e TITRE DE CHAMPION

Le président de la République, M. Abdelmadjid TEBBOUNE a félicité, vendredi, le Mouloudia d'Alger après son huitième titre de champion d'Algérie de Ligue 1. « Félicitations au Mouloudia, doyen des clubs algériens pour son huitième titre de champion d'Algérie de son histoire. Félicitations à ses nombreux supporters et à son staff technique. Vous méritez amplement votre titre », a écrit le Président de la République sur son compte officiel dans les réseaux sociaux.

LIGUE2

Le rideau tombera sur le championnat le 1er Juin

Dans un communiqué de presse, publié hier samedi sur son site officiel, la Ligue nationale de football amateur (LNFA) a dévoilé la programmation de la 30e et dernière journée du championnat de Ligue 2. Dans la poule Centre-Est, l'ultime journée de la compétition débutera le vendredi 31 mai avec le match avancé O Akbou-IRB Khemis El Khechna et se terminera le samedi 1er juin avec les sept rencontres restantes. Dans la poule Centre-Ouest, la dernière journée se jouera dans intégralité le samedi 1er juin. Cop d'envoi de l'intégralité des rencontres est arrêté pour 16H00, à l'instar de l'horaire prévu pour le déroulement de la 29e journée prévue pour aujourd'hui, mardi 28 mai.

R.A

CHAMPIONNAT SUPER DIVISION ÉLITE (DAMES) :

Le CF Akbou remporte le premier titre de son histoire

LA FORMATION du CF Akbou a remporté le premier titre de champion de football féminin de son histoire, profitant de la défaite de son poursuivant direct la JF Khroub samedi face à l'ASE Alger-Centre (0-1). Les joueuses de l'entraîneur Nadir Maâdsi comptent 7 points d'avance sur ses deux poursuivants directs : la JF Khroub et l'ASE Alger-Centre, à deux journées de la fin du championnat Super division élite. Le CF Akbou déjà vainqueur le vendredi 3 mai de la Coupe d'Algérie, décrochée aux dépens du CS Constantine (0-0, aux t.a.b: 5-4), s'offre ainsi un doublé historique. Les coéquipières de la gardienne de but Aya Slim n'ont concédé qu'une seule défaite depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues. «Le Président de la FAF Walid Sadi, et les membres du Bureau fédéral ont adressé leurs chaleureuses félicitations au CF Akbou vainqueur du championnat Super Division Elite Dames Seniors pour cette saison 2023-2024», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué publié dimanche. Après cette consécration, le CF Akbou représentera l'Algérie au tournoi qualificatif (Zone 1) à la Ligue des champions d'Afrique féminine, prévu à Oran du 22 au 31 août prochain.

AMICAL :

L'EN U20 bat son homologue ivoirienne

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 20 ans (U20), s'est imposée devant son homologue ivoirienne 3-1 (mi-temps : 2-1), en match amical disputé dimanche au complexe sportif de Bingerville d'Abidjan. Les buts de l'équipe algérienne ont été marqués par Naïm Abdelhamid (8e), Anis Fatahine (19e), et Lahlou Akhrib (81e), alors que l'unique réalisation ivoirienne a été l'œuvre d'Ibrahim Camara (37e). Lors du premier match amical disputé entre les deux équipes jeudi, sur la même pelouse, la Côte d'Ivoire s'est imposée sur le score de 2-0, grâce à deux buts signés Cissé Isaac Ismaël (40e) et Sanogo Ibrahim (46e). En vue de ces deux matchs de préparation, le sélectionneur national, Yacine Manaâ; a fait appel à 22 joueurs, dont deux évoluant à l'étranger : le portier Mastias Hammache (CF Montréal/ Canada) et le défenseur Anis Fatahine (Paris FC/ France). Les coéquipiers du milieu de terrain, Kelaleche Abdelmalek, (MC Alger) préparent le tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), prévu en Tunisie en octobre prochain, qualificatif pour la phase finale de la CAN-2025 de la catégorie.

FOOTBALL - CAN-2024 FÉMININE :

La sélection Algérienne en stage à Blida

LA SÉLECTION algérienne féminine senior de football effectuera un troisième regroupement depuis le début de l'année, du 27 mai au 4 juin 2024 à Blida, dans le cadre de sa préparation pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2024, a annoncé samedi dernier la Fédération algérienne de football (FAF). L'équipe algérienne, sous la conduite du sélectionneur national Farid Benstiti, devra disputer, lors de ce stage, deux rencontres amicales, selon la même source. Pour rappel, les coéquipières de Naïma Bouhani avaient effectué en avril dernier un stage en Tunisie ponctué par deux matchs amicaux contre les Tunisiennes, avec pour bilan une défaite 2-1, et un nul (2-2). La sélection féminine reste sur une brillante qualification pour la phase finale de la CAN-2024, en dominant dans les deux manches le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées en novembre dernier au stade olympique du 5-Juillet d'Alger. Les «Vertes» signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions du rendez-vous continental. Au dernier classement de la FIFA publié le 16 mars dernier, l'équipe algérienne occupe la 84e place mondiale, tandis que la Tunisie est logée à la 78e position.

BELGIQUE-UNION SAINT-GILLOISE : MOHAMED AMOURA, DES ADIEUX EN BONNE ET DUE FORME ?

IL Y A À PEINE un an, personne ou presque ne connaissait le nom de Mohamed Amoura en Belgique. Mais aujourd'hui, il s'est fait un nom en Jupiler Pro League, devenant un véritable cauchemar pour les défenses adverses. Mais les défenseurs peuvent être rassurés, ils ne devraient plus avoir à faire à lui longtemps. Après avoir inscrit 23 buts et distribué huit passes décisives avec l'Union Saint-Gilloise, il se rapproche tout doucement d'un départ de Belgique alors que la Bundesliga lui fait les yeux doux. Aujourd'hui, il a sûrement disputé son dernier match face à Genk pour une victoire 2-0 des siens à domicile.

Il est sorti en cours de match, visiblement ému, recevant une ovation qui ressemblait à des adieux de la part de ses supporters. Une belle image pour l'Algérien qui aura marqué son club en à peine un an.

PROJET DE SUPER LIGUE : FIFA ET UEFA ONT « ABUSÉ DE LEUR POSITION DOMINANTE »

La Fifa et l'UEFA ont « abusé de leur position dominante » en s'opposant à la Super Ligue, projet de compétition semi-fermée qui avait failli faire imploser le football européen en 2021, selon une décision de la justice espagnole rendue publique lundi. Les deux instances du football mondial et européen doivent « cesser leur comportement anticoncurrentiel », basé sur « des restrictions injustifiées et disproportionnées », exige, dans cette décision, le tribunal de commerce de Madrid, qui avait été saisi par le promoteur de la Super Ligue, un projet notamment porté par les deux plus grands clubs espagnols, le Real Madrid et le FC Barcelone.



Avec Prism, Microsoft veut parachever Windows on ARM

Depuis l'arrivée de Windows 11 sur les appareils ARM, Microsoft a introduit une nouvelle technologie qui pourrait bien révolutionner l'utilisation des applications x86-64 sur ces plateformes. Baptisée « Prism », cette couche de traduction promet des performances accrues et une compatibilité élargie pour les utilisateurs d'ARM.

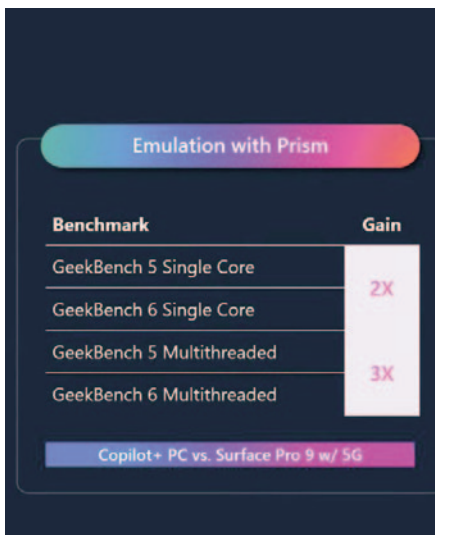
En effet, à l'instar de Rosetta 2 sur les Mac Apple Silicon, Prism permet d'exécuter des applications initialement conçues pour des processeurs Intel sur les nouvelles architectures ARM, et ce, de manière quasi transparente pour l'utilisateur. Les premières évaluations de Prism montrent des gains de performance impressionnants, notamment grâce aux optimisations spécifiques apportées par Microsoft.

Pour bien comprendre l'importance de Prism, il est essentiel de revenir sur l'histoire de Windows RT, un système d'exploitation lancé par Microsoft en 2012. À l'époque, Windows RT visait à offrir une version de Windows optimisée pour les tablettes ARM, mais l'absence d'émulation pour les applications x86 s'est révélée être un obstacle majeur.

De nombreuses applications populaires, y compris celles préinstallées comme Windows Media Player, étaient inutilisables, ce qui a largement contribué à l'échec commercial de Windows RT. Aujourd'hui, avec Prism, Microsoft semble avoir appris de ses erreurs passées, offrant enfin une solution viable pour exécuter des applications x86 sur ARM, sans compromis significatif sur les performances.

Une technologie similaire à Rosetta 2… et pas seulement exclusive aux PC Copilot+

Lorsque Apple a annoncé sa transition des processeurs Intel vers ses propres puces ARM, appelées Apple Silicon, une des clés de son succès a été l'introduction de Rosetta 2. Cette technologie de traduction binaire permettait aux utilisateurs de continuer à utiliser leurs applications x86 sans modification, tout en profitant des améliorations de performances et d'efficacité énergétique offertes par les nouvelles puces ARM. Rosetta 2 fonctionne en traduisant les instructions x86 en instructions ARM au moment de l'exécution, avec une perte de performance minimale. Les utilisateurs ont rapporté que la plupart des applications fonctionnaient aussi bien, sinon mieux, que sur les anciens Mac à processeur Intel, rendant la transition presque invisible pour beaucoup.



Microsoft, en lançant Prism, vise un objectif similaire pour les appareils Windows 11 ARM. Selon la société, Prism n'est pas simplement une réitération de l'ancienne technologie d'émulation, mais une amélioration significative qui promet des gains de performances pouvant atteindre 20 % pour les applications x86 exécutées sur le même matériel ARM.

Les premiers benchmarks, comme ceux de GeekBench, montrent que Prism peut effectivement offrir des performances doublées en mode single core et triplées en mode multithreaded par rapport aux précédentes solutions d'émulation.

Comparé à Rosetta 2, Prism promet une compatibilité accrue avec les applications x86 et une meilleure efficacité globale, même si ces résultats peuvent varier en fonction du matériel utilisé. Ainsi, en comparant Prism à Rosetta 2, Microsoft cherche à prouver que les appareils Windows 11 ARM, Copilot+ mais pas seulement, peuvent être tout aussi performants et polyvalents que leurs homologues Mac.

Après Winrar, l'arrêt de mort de 7-Zip a-t-il été signé par Microsoft ?

La dernière conférence Build de Windows a été l'occasion de présenter de nombreuses nouveautés. Parmi celles-ci, il y aura du changement à prévoir pour l'explorateur de fichiers.

La conférence Build organisée durant ce début de semaine a été très riche en innovations. On a évidemment pu découvrir les produits phares de l'événement, à savoir les PC du constructeur dopés à l'IA, ainsi que la sortie inattendue en Release Preview de Windows 11 24H2. Mais des changements qui peuvent être considérés comme prenant moins de place, tout en étant peut-être plus historiques, ont aussi été annoncés. À l'image d'une nouvelle prise en charge à venir du format 7-zip par l'explorateur de fichiers.

La compression en zip bientôt concurrencée Actuellement, quand vous souhaitez compresser rapidement un fichier sur Windows, vous effectuez simplement un clic droit dessus et cliquez sur l'entrée permettant de compresser au format ZIP. Une possibilité qui n'a guère changé depuis le début des années 2000... ce qui ne sera bientôt plus le cas !

En effet, l'explorateur de fichiers connaît une évolution intéressante, puisqu'il pourra à l'avenir aussi compresser aux formats TAR et 7-zip. Cette possibilité devrait être offerte sur le même schéma que pour le format ZIP, avec sûrement une entrée « compresser le fichier » proposant plusieurs sous-entrées, pour autant de formats disponibles.

Vers la fin des compresseurs alternatifs ?

Windows, qui a longtemps semblé se désintéresser de cette question, laissant le secteur de la compression à des entreprises tierces, a changé subitement d'orientation l'année dernière. On se souvient ainsi qu'en 2023, Windows avait d'un coup pris en charge l'extraction de très nombreux formats, dont le plus connu, à savoir RAR.

Avec cette fois une avancée dans le domaine de la compression, il apparaît que la firme fondée par Bill Gates a décidé de prendre définitivement en main ces activités, remettant en cause l'intérêt même des logiciels dédiés. De quoi se préparer à la mort de 7-Zip ?



Le GPU intégré aux Meteor Lake d'Intel plus rapide que celui d'AMD... mais moins autonome

Dans quelques jours, Intel devrait présenter de manière plus détaillée sa gamme Meteor Lake, laquelle est présentée comme une révolution dans sa façon de fabriquer les processeurs.
Sur le terrain des performances, il est aussi question de bouleverser pas mal les choses avec l'intégration d'une solution graphique Intel ARC dérivée des récentes cartes graphiques dédiées du fondeur.



La nouvelle génération de processeurs Intel Meteor Lake ne devrait plus tarder et, avec elle, une petite révolution graphique.

8 Xe-Core comme sur l'ARC A380

Au-delà de la seule présentation officielle du 14 décembre, il faudra bien sûr attendre les premiers tests indépendants pour découvrir ce que Meteor Lake a réellement dans le ventre.
Et encore, puisqu'il s'agit de puces à destination des ordinateurs portables, les choses vont beaucoup dépendre de quel composant est intégré à quel portable pour avoir une idée claire des performances que l'on peut espérer. Reste que les premiers essais « officieux » sont plutôt encourageants.
Relayées par VideoCardz, les mesures de certains passionnés sur le site communautaire chinois BiliBili laissent effectivement à penser que l'iGPU des Meteor Lake dame le pion au Radeon 780M, dernière solution RDNA 3 mise au point par AMD et notamment utilisée sur les Ryzen 7840U.

Plus fort sur 3DMark ou Cinebench R23

Le processeur Meteor Lake présenté pour l'occasion est un Core Ultra 7 155H, pas loin de constituer ce que la nouvelle gamme aura de plus puissant



avec ses 6 cœurs performants, ses 8 cœurs efficaces et ses 2 cœurs ultra-basse consommation. Côté graphique, il intègre un GPU en 8 Xe-Core.

Testé sur la scène Time Spy de 3DMark, l'iGPU du Core Ultra est un net cran devant le Radeon 780M des Ryzen. On parle ici de 3 077 contre 2 751 points, mais les choses sont en réalité un peu plus compliquées. Tout d'abord, côté performances, le Core Ultra conforte son avance avec CineBench R23 (15 523 points contre 13 127), mais s'incline nettement en OpenCL avec 33 418 points quand le Radeon 780M obtient 37 211 points.
Par ailleurs, les tests de batterie sont en faveur de la solution AMD, et ce, peu importe le test réalisé :
écran fixe, luminosité au maximum, lecture vidéo ou navigation Internet.
À chaque fois, le Ryzen 7 7840HS de test est entre 15 et 20 % plus autonome que le Core Ultra 7 155H.

1000 bitcoins datant de sa création refont mystérieusement surface… mais qui essaye d'empocher ces 40 millions ?



UN TRÉSOR important de 1000 bitcoins, qui n'avait plus bougé depuis treize ans, fait parler de lui dernièrement. Après une année très difficile, le Bitcoin revient sur le devant de l'actualité ces derniers mois, avec un cours qui ne cesse de grimper, au point qu'il a aujourd'hui dépassé les 42 000 dollars. Une augmentation qui pousse le public à regarder à nouveau vers les cryptos, et les sommes démentielles charriées par ce marché. Il faut dire qu'il y a toujours des histoires intéressantes dans ce monde, comme celle de ces 1000 bitcoins un peu particuliers.

1000 bitcoins déplacés

Vous souvenez-vous de cette époque où les bitcoins ne valaient rien, ou presque ? C'était il y a plus d'une décennie, quand une pizza pouvait coûter une dizaine de milliers de bitcoins. Depuis, les choses ont changé, et une seule unité de cette monnaie numérique coûte une fortune. Alors, autant dire que quand la société CryptoQuant découvre que près de 1000 bitcoins minés en 2010 viennent de bouger, il y a de quoi s'interroger. Et ce d'autant plus qu'il s'agit d'un portefeuille particulier, qui n'avait pas enregistré de mouvements depuis cette époque où le bitcoin valait 0,001 centime ! Pour rappel, le tout premier bloc bitcoin miné date du 3 janvier 2009, soit un an à peine avant la création de ce millier de bitcoins.

Satoshi, c'est toi ?

Une ancienneté qui fait se poser des questions. Qui peut donc bien être derrière ce portefeuille ? Évidemment, beaucoup vont tout de suite penser à Satoshi Nakamoto. Car le mystérieux créateur du Bitcoin a été en activité durant près de deux ans, et a manifesté pour la dernière fois son existence le 12 décembre 2010 avec un post sur le forum bitcointalk. De manière plus générale, comme le rappelle CoinDesk, « plusieurs bitcoins de l'ère Satoshi sont actifs depuis début 2023. » Plusieurs sommes importantes en bitcoins de cette époque, de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de dollars, ont ainsi été transférées cet été. Pour profiter des prix actuellement très élevés ?

Android, Linux, macOS, iOS… Cette faille Bluetooth frappe des millions d'appareils même récents

UNE NOUVELLE SEMAINE, une nouvelle faille informatique. Un spécialiste en cybersécurité vient de dévoiler des résultats de recherches, peu flatteurs, concernant le Bluetooth.



Simple d'utilisation et hyper répandu, le Bluetooth semble avoir bien des problèmes. Les failles de sécurité trouvée au sein du protocole d'échange sans fil sont légion. En 2020 déjà, un problème inhérent au développement du standard lui-même faisait parler de lui en raison de sa présence dans un grand nombre d'appareils. Trois ans plus tard, rebelote. Un chercheur en sécurité vient de détailler le fonctionnement d'une faille importante qui touche des millions d'appareils.

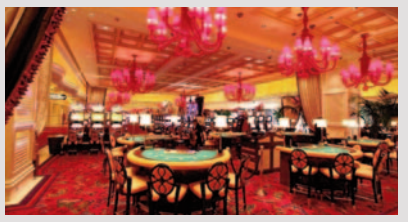
Les appareils Android, iOS, Mac et Linux concernés

Ce bug, découvert par un internaute se présentant sous le nom de « Keyboard », permet de se connecter de façon discrète à n'importe quel appareil à portée. En se faisant passer pour un clavier sans-fil, il est possible de s'appairer à une machine, qu'elle soit macOS, Android, Linux ou iOS, sans la confirmation de son propriétaire. Une fois la connexion établie, il est possible « d'injecter des frappes au clavier pour, par exemple, installer des applications, exécuter des commandes arbitraires, transférer des messages, etc. ». En somme, prendre le contrôle d'un appareil. Le bug est exploitable sur les appareils Android dès que le Bluetooth est activé. Pour les machines iOS ou macOS, le Bluetooth doit être actif et un clavier Magic Keyboard doit avoir été appairé une première fois à l'appareil. Enfin, les machines Linux ne sont vulnérables que lors de la phase d'appairage et de recherche d'appareil Bluetooth.
Le bug a été testé sur les versions d'Android allant de la 4.2.2 jusqu'à la toute récente version 14, sur macOS avec la version 12.6.7 sur un MacBook Air et 13.3.3 sur un MacBook Pro M2. Sur iOS, la version 16.6, au moins, semble être touchée et, quant à Linux, les versions d'Ubuntu depuis la 18.04 semblent concernées aussi.

Des correctifs déjà déployés

Fort heureusement, les constructeurs d'appareils ayant été prévenus, des correctifs ont été, ou vont être déployés. Sur Android, les patchs de décembre 2023 devraient régler le problème et sur Linux, il existe un correctif à installer à la main (en attendant qu'il trouve son chemin jusqu'aux dépôts officiels des différentes distributions). Malheureusement, il est peu probable que les vieilles versions d'Android aient un jour le droit à un correctif.
Pas de panique cependant, l'attaque ne peut être menée que lorsque votre appareil est à portée de Bluetooth, ce qui réduit les risques. Pensez malgré tout à bien faire vos mises à jours dans les prochaines semaines. Ce n'est de toute façon jamais perdu, qui sait quand la prochaine vulnérabilité Bluetooth sera découverte ?.

A Las Vegas, la climatisation dans les casinos est enrichie en oxygène pour aider les joueurs à rester vigilants et à jouer plus longtemps !



Contrairement aux casinos en ligne, rien n'est laissé au hasard avec l'ambiance et le décor d'un vrai casino, où tout est conçu pour encourager les joueurs à rester plus longtemps et à dépenser.

Quelles sont donc les astuces ?
Quiconque a été à Las Vegas sait que, une fois franchies les portes, les casinos dégagent une aura curieusement artificielle. Selon les psychologue, le but est d'induire un état de transe chez les joueurs. «Les casinos vous font sentir intimes, fermés, euphoriques, vous êtes dans un état suggestible dans lequel vous voulez rester où vous êtes et continuer à faire ce que vous faites», a déclaré Kati St Clair, psychologue d'entreprise.

Mais comment un casino peut-il être conçu pour encourager les gens à jouer plus et plus longtemps ?
Jouer dans les casinos de Las Vegas peut être une expérience désorientante, en partie due à la lumière et au manque d'horloges. Les casinos peuvent même simuler la lumière du jour pendant les heures sombres pour inciter les joueurs à rester aux tables et aux machines à sous, tout en dépensant leur argent.
La musique d'un casino sera familière à tous ceux qui ont passé du temps dans un supermarché ou un centre commercial. « Les casinos sont plutôt utérins », explique Kati St Clair. « Presque toujours la couleur est rouge et la musique est douce et continue.Tout cela contribue à l'état de transe d'un joueur.
Pas d'air conditionné ordinaire dans les casinos américains, de l'oxygène supplémentaire y est pompé pour aider les joueurs à rester éveillés et concentrés.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Ouvert en 1994 sur une île artificielle, le septième aéroport le plus fréquenté du Japon ne déplore aucune perte du fait de son personnel. Pas étonnant qu'il soit désigné comme le meilleur du monde pour la livraison des bagages par le dernier classement Skytrax.

Incroyable : cet aéroport déclare n'avoir perdu aucun bagage en 30 ans d'existence

Le Japon ne s'illustre pas seulement avec la ponctualité de ses trains. Dans le transport aérien aussi l'archipel brille par sa rigueur. L'aéroport international du Kansai (KIX), septième du pays en nombre de passagers, affirme n'avoir perdu aucun bagage à cause de son personnel depuis son ouverture en septembre 1994, se félicite son gestionnaire dans un communiqué de presse publié à l'occasion de ses 30 ans. De quoi rassurer les touristes qui seront nombreux à fréquenter ses terminaux à l'occasion de l'exposition universelle de 2025 qui aura lieu à Osaka. C'est le «résultat des efforts quotidiens et du travail minutieux de toutes les personnes impliquées, y compris les compagnies aériennes et les sociétés de manutention», souligne l'exploitant aéroportuaire.
Si un passager a le malheur de se rendre au service des bagages manquant à son atterrissage, c'est donc du fait des compagnies aériennes. Rappelons que dans le transport aérien international, on parle de perte lorsqu'un bagage n'est pas livré à son propriétaire au bout de 21 jours.

7e meilleur aéroport d'Asie

Pas étonnant si Kansai est en première position dans la catégorie des «Meilleurs aéroports au monde pour la livraison des bagages» du classement Skytrax 2024, publié fin avril. L'organisme britannique, véritable référence dans le secteur de l'aérien, a décerné plusieurs autres récompenses à Kansai, placé au 7e rang des «meilleurs aéroports d'Asie» et des «aéroports les plus propres». Situé sur une île artificielle près d'Osaka et de Kobe, l'aéroport accueille entre 20 et 30 millions de passagers par an, soit presque autant que Paris-Orly.
Panne informatique, défaut d'étiquetage ou d'empaquetage, erreur humaine... De nombreuses causes expliquent les problèmes d'acheminement des bagages enregistrés. Dans la grande majorité des cas, les sacs et valises retrouvent leur propriétaire dans les 24 heures.
En 2022, 26 millions de bagages dans le monde ont été perdus, endommagés ou retardés, soit 7,6 bagages mal acheminés pour 1000 passagers, selon une étude de la Société internationale de télécommunication aéronautique (Sita).
Dans cette situation, la convention de Montréal, qui régit le transport des bagages en avion, oblige les compagnies à vous rendre des comptes.
Ce texte prévoit notamment le remboursement des produits de première nécessité dans l'attente de retrouver le bagage, ou une compensation pouvant aller jusqu'à 1600 € s'il n'est pas retrouvé au bout de 21 jours.

En Corée du Sud, un « moine » DJ à l'avant-garde du bouddhisme moderne

(Séoul) Crâne rasé et longue robe de moine blanche, un DJ sud-coréen mixe textes bouddhistes et conseils de vie quotidienne sur de la musique électronique, pour le plus grand plaisir du public qui s'enflamme.

Avec ses sets, Youn Sung-ho, comédien devenu musicien, a contribué à donner un coup de jeune au bouddhisme en Corée du Sud, même si ses performances ont fait des vagues ailleurs, notamment en Malaisie.
L'homme de 47 ans a été accueilli à bras ouverts par le clergé bouddhiste de Corée du Sud, qui voit en lui un moyen de se rapprocher de la jeunesse. Un responsable religieux lui a donné le nom de moine « NewJeansNim », adopté comme nom de scène par le DJ qui n'a pas été ordonné.
Ce nom mélange « Seunim » - un titre coréen respectueux donné aux moines bouddhistes - et d'autres termes religieux (sans aucun rapport avec le groupe de K-pop Newjeans). « Douleur ! Parce que je n'ai pas reçu d'augmentation. Douleur ! Parce que le lundi arrive trop vite », scande NewJeansNim sur scène, devant des centaines de jeunes Coréens qui dansent en rythme. « Ça aussi ça passera, nous vaincrons », dit-il, citant des principes bouddhistes alors que les pulsations ralentissent, pendant un concert de musique électronique organisé pour le festival des lanternes organisé l'anniversaire de Bouddha, célébré mercredi en Corée du Sud.
Les images de ses performances excentriques et pleines d'énergie sont vite devenues virales : Youn en robe de moine aux longues manches flottantes et au crâne rasé, danse, chante et mixe.
« Je ne m'attendais pas à une telle réaction. C'est bouleversant », confie-t-il à l'AFP avant de se produire à Séoul le week-end dernier.
Son inspiration de DJ bouddhiste lui est venue naturellement, assure-t-il. « Ma mère était bouddhiste et j'ai fréquenté les temples dès mon plus jeune âge, donc le bouddhisme s'est imposé à moi naturellement ».
Et ses paroles motivantes sont « juste ce que je me suis dit l'année dernière quand je n'avais pas de travail et que j'avais du mal à m'en sortir : les bons jours sont à venir ».

Interdiction en Malaisie

Des paroles qui parlent à de nombreux Sud-Coréens. « Ses messages réconfortent les jeunes d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années qui sont épuisés et se sentent désespérés », explique Kang Min-ji, une jeune femme de 26 ans qui ne s'intéressait pas au bouddhisme auparavant.
« J'ai toujours pensé que le bouddhisme était conservateur jusqu'à ce que je voie ses performances de DJ », ajoute-t-elle. Mais en Malaisie, pays en majorité musulman avec une importante minorité bouddhiste, où NewJeansNim s'est produit début mai, un deuxième concert a été annulé après des protestations. « Des plaintes ont été déposées à la police contre la prestation de DJ NewJeansNim en Malaisie par des groupes bouddhistes et des particuliers », a expliqué à l'AFP Eow Shiang Yen, secrétaire général de l'Association des jeunes bouddhistes de Malaisie. Son comportement et sa tenue vestimentaire ne sont pas conformes aux croyances bouddhistes, selon lui.Bouddhisme « branché » En Corée du Sud, le président de l'Ordre Jogye, qui représente le bouddhisme traditionnel dans le pays, encourage NewJeansNim, considérant que le DJ peut attirer de nouveaux adeptes. « Les jeunes pensent que le bouddhisme est difficile et vieillot », note le vénérable Jinwoo Seunim. « Pour casser cette image, il est préférable de ne pas être trop attaché à la tradition » dans un contexte où la pratique religieuse décroît. Autre approche innovante, cette année au Salon international du bouddhisme à Séoul, les visiteurs ont pu prier avec un bouddha IA, acheter des vêtements inspirés par les écritures et manger des chocolats en forme de bouddha.



Nucléaire : un rapport juge "irréaliste" le triplement de la production de l'énergie d'ici 2050

À l'occasion de la COP28, une vingtaine de pays, dont la France et les États-Unis, ont appelé à un triplement des capacités nucléaires d'ici la moitié du XXIe siècle. Un objectif hors de portée selon un rapport, qui pointe les coûts et l'allongement des délais de construction des centrales.



Plusieurs pays se sont engagés à tripler la production électrique issue de l'énergie atomique d'ici à la moitié du XXIe siècle.

Depuis plusieurs années, l'énergie nucléaire suscite l'enthousiasme des gouvernements et l'adhésion croissante des citoyens. Pour tourner la page des énergies fossiles, en partie responsables du réchauffement climatique causé par l'activité humaine, les États vantent les bienfaits de la production électrique issue du célèbre atome. Quitte à satisfaire les défenseurs de l'industrie, présents en nombre à la COP28, à Dubaï, aux Émirats arabes unis.

Le samedi 2 décembre, une vingtaine de pays, dont la France et les États-Unis, ont claironné une augmentation substantielle de la production d'énergie atomique.

L'objectif annoncé est de multiplier par trois les capacités actuelles d'ici 2050. Le message porté par John Kerry, l'émissaire américaine pour le climat, est clair : "Sans nucléaire", les ambitions de "neutralité carbone" sont irréalisables. Mais ce coup d'éclat rhétorique peut-il se traduire dans les faits ?

Une production qui ne cesse de baisser

Selon des experts, la réponse est négative. Dans le "rapport annuel sur l'état de l'industrie nucléaire mondiale" (WNISR, World Nuclear Industry Status Report), un groupe de scientifiques, financé en partie par le gouvernement allemand, a estimé que les objectifs étaient "hautement irréalistes". Les scientifiques ont rappelé les importants retards auxquels sont confrontées les nouveaux réacteurs. De surcroît, en raison des coûts faramineux.

Comme l'a noté le rapport, de nombreux pays occidentaux s'appuient sur un parc "vieillissant", des dysfonctionnement techniques qui se traduisent par une production "la plus basse depuis quatre décennies".

En 2022, la production électrique extraite de l'énergie atomique a baissé de 4 % par rapport à l'année précédente.

Jamais les réacteurs n'avaient aussi peu fourni depuis la crise pandémique causée par le Covid-19. En parallèle, les investissements dans les énergies éoliennes et solaires ont fortement crû pour atteindre un montant de 495 milliards de dollars, soit environ 460 milliards d'euros.

La domination de la Chine et de la Russie

Dans le domaine du nucléaire, les intérêts des pays occidentaux s'avèrent en concurrence avec ceux de leurs principaux rivaux, la Russie et la Chine. Ces deux géants continuent de miser sur l'énergie atomique à des niveaux sans commune mesure avec les autres nations. Selon le rapport, plus de trois-quarts de nouveaux réacteurs en cours de construction au 1er juillet dernier étaient en Chine ou en Russie.

C'est une tendance de fond. Depuis deux décennies, Moscou et Pékin sont devenus les principaux vendeurs atomiques. La moitié des réacteurs conçus entre 2003 et 2022 ont été fabriqués par la Chine. L'Europe et les États-Unis veulent rattraper ce retard. Il n'est pas certain qu'ils y parviennent, malgré leur appel.

Le stress des écosystèmes marins : l'autre visage du réchauffement climatique, alerte un océanographe

Phénomène El Niño, activité humaine, inaction des pouvoirs politiques... les causes du réchauffement climatique, et ses conséquences aussi. Parmi elle, le stress qu'il provoque sur les écosystème marins. Analyse de la situation avec Jérôme Vialard, océanographe et climatologue. En rendant les océans plus acides, moins oxygénés et moins productifs, le réchauffement climatique "met un stress sur les écosystèmes marins", estime Jérôme Vialard, océanographe et climatologue à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) français, et spécialiste du phénomène El Niño.

Des records de températures attribués au phénomène El Niño ?

À la question "Comment expliquer les records de températures atteints par les océans cette année, avec plus de 21°C relevés en moyenne de surface cet été ?", la réponse de Jérôme Vialard est claire :

"Une partie de cela est attribuable à ce qu'il se passe dans le Pacifique, avec le phénomène El Niño, qui correspond à un réchauffement d'une grande partie du Pacifique tropical. Or, on sortait de trois ans de La Niña, qui a plutôt tendance à atténuer les effets du réchauffement climatique, un peu comme une climatisation. En 2023, la climatisation s'est arrêtée et, en plus, on a mis le chauffage avec le développement d'El Niño. L'anomalie actuelle de température ne me paraît donc pas complètement disproportionnée. Le précédent record de température planétaire date de 2016, en relation avec le fort El Niño de 2015-16. Depuis, on a continué à accumuler des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ce n'est donc pas étonnant qu'avec la fin de La Niña et le début d'El Niño, on se retrouve avec un nouveau record de température, bien au-dessus du précédent. Au rythme actuel des émissions de gaz à effet de serre, c'est presque surprenant qu'on n'ait pas battu un record de température planétaire plus tôt. Et, à mon avis, on risque malheureusement de battre un nouveau record l'an prochain. "



Peut-on parler d'emballement du réchauffement climatique ?

"Il n'y a, pour l'instant, pas de consensus scientifique sur un effet d'emballement du réchauffement climatique à l'échelle planétaire. Ce que dit la science, c'est que le réchauffement moyen de la planète est linéairement associé à la quantité totale de CO2 émise. Une tonne de carbone en plus dans l'atmosphère, c'est du réchauffement en plus. Donc ce qu'il faut faire, c'est arrêter d'émettre du CO2. On a notre sort entre les mains. Plus que le système climatique, c'est l'inaction des politiques qui est inquiétante", estime le spécialiste.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



C'est quoi un lymphome Anaplasique à Grandes Cellules (LAGC) ?

BIEN-ÊTRE

Cancer du sang très rare, ce lymphome peut être dû à une anomalie chromosomique. Une autre forme, en lien avec la pose d'implant mammaire, a également été observée. Quels symptômes ? Quels traitements ?

Qu'est-ce qu'un lymphome anaplasique à grandes cellules ?

Le lymphome anaplasique à grandes cellules est un cancer du sang qui provient des lymphocytes T, un type de globules blancs dans le système lymphatique. Il s'agit d'un lymphome rare, environ 2 % des lymphomes non hodgkiniens. Selon Erika Brunet, directrice de recherche Inserm à l'institut Imagine, cette maladie peut prendre plusieurs formes :

► Les formes systémiques, qui touchent ainsi plusieurs organes comme les ganglions, la peau, le foie ou encore la rate.

► Les ALK positifs : ils sont appelés ainsi car ils expriment la protéine ALK. La moyenne d'âge des personnes touchées par cette forme est de 34 ans. C'est aussi la forme qui est davantage retrouvée chez les enfants.

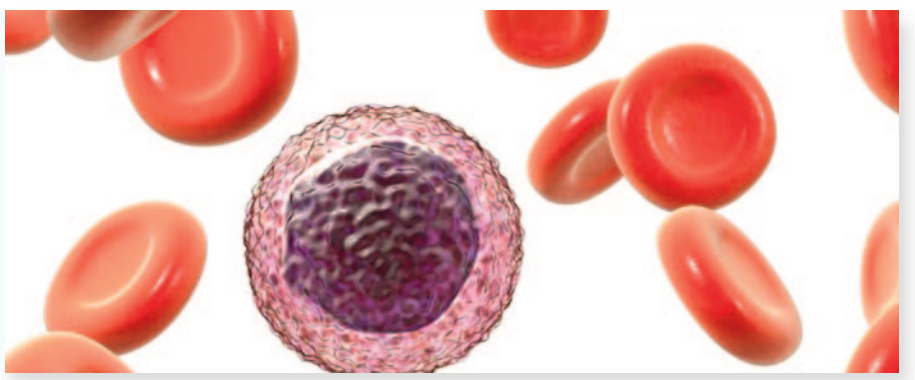
► Les ALK négatifs : ceux-ci n'expriment pas la protéine et touchent les personnes plus âgées (moyenne d'âge 54 ans).

Lymphocyte : B, T, définition, rôle, activation, maturation

Les lymphocytes sont des globules blancs (leucocytes) dont le rôle est la défense immunitaire de l'organisme face aux agressions infectieuses. Les principaux sont les lymphocytes B et les lymphocytes T. En cas de baisse (lymphopénie) ou en cas de hausse (lymphocytose), différentes causes sont possibles et une consultation médicale est nécessaire.

Quels sont les symptômes ?

"Les symptômes sont similaires à ceux d'autres lymphomes : fièvre, fatigue, perte de poids, sueurs et éventuellement la présence d'une masse au niveau des ganglions. Dans la forme cutanée, on observe des taches sur la peau".



Cou gonflé : ce que ça cache

La présence d'un gonflement au niveau du cou peut avoir diverses origines plus ou moins graves. Le plus souvent, la cause est infectieuse, virale ou bactérienne et on sent des ganglions. Quand consulter ? Quand s'inquiéter ? Réponses avec le Dr Jacques Amselem, médecin généraliste.

Quelles sont les causes d'un LAGC ?

La forme ALK positif est due à une anomalie chromosomique : deux morceaux de chromosomes s'échangent et la protéine s'active à la jonction. "Mais nous ne savons toujours pas ce qui entraîne cela au départ. Quant aux formes non ALK, la cause est inconnue, nous n'avons pas la preuve d'une anomalie génétique ou d'un facteur environnemental précis."

Quel risque chez les femmes qui ont des prothèses mammaires ?

Le lymphome anaplasique à grandes cellules lié aux prothèses mammaires est une forme de lymphome bien différent. Selon l'institut national du cancer, le premier cas en France serait apparu en 2009. "Ce lymphome survient généralement avec les implants micro-texturés et se développe autour de la prothèse. Il s'agit heureusement d'une forme très rare mais, dans ce cas particulier, la cause est claire.

L'une des hypothèses avancées est que ce type de prothèses pourrait créer une inflammation chronique due à la présence de bactéries qui adhèreraient alors à la prothèse pour former une sorte de bio-film", explique Erika Brunet.

Le lymphome peut parfois être diagnostiqué 7 à 15 ans après la pose de l'implant. Il existe deux types de lymphome anaplasique à grandes cellules liés aux prothèses mammaires :

► Une forme in situ qui se limite à la capsule, c'est-à-dire la membrane autour de l'implant;

► Une forme infiltrante avec une masse adjacente à la capsule péri-prothétique. Certains signes doivent alerter et encourager la femme à consulter son chirurgien : un épanchement périprothétique important, une augmentation du volume du sein, des douleurs, une inflammation, une masse, une ulcération, une détérioration de l'état général.

Lymphome: symptômes, avec lesquels ?

La pose d'implants mammaires peut, dans de rares cas, provoquer l'apparition d'un lymphome anaplasique selon l'Agence du médicament. Liste des risques et des symptômes d'alerte, prothèses concernées et rappel du suivi à respecter pour les femmes.

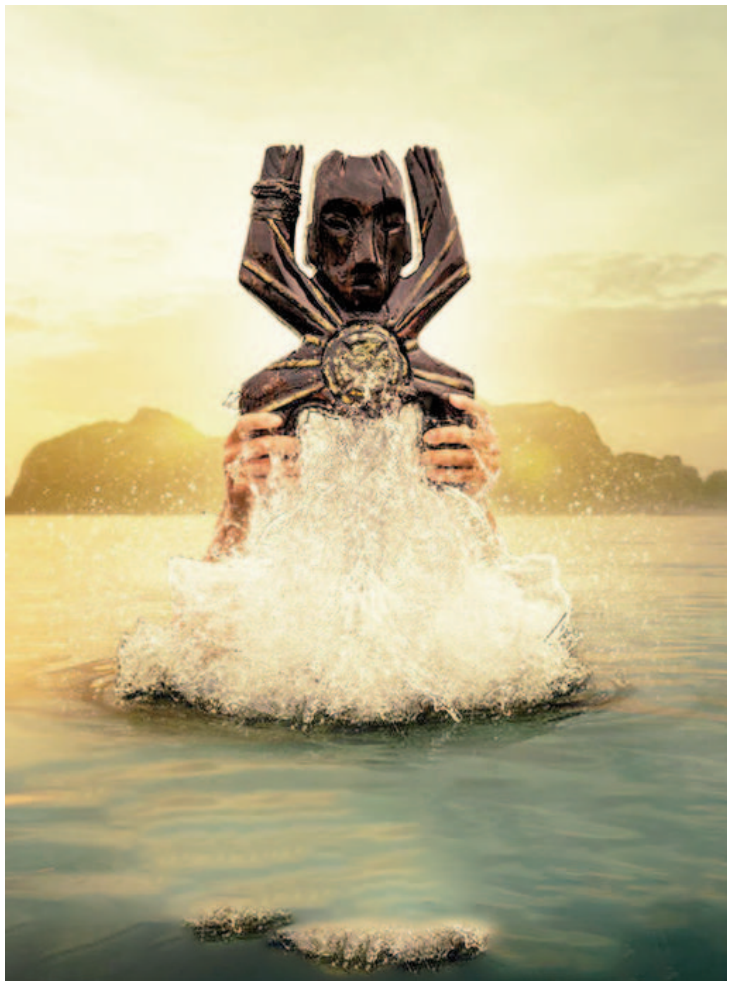
Quelle espérance de vie ?

Le sous-type ALK positif peut être bien traité avec des chances de survie pouvant atteindre 90 %. Le lymphome ALK négatif a un pronostic moins bon de 50 à 60 %.

Concernant le lymphome lié aux implants mammaires, la chance de survie "semble moins bonne chez les patientes ayant une forme infiltrante, c'est-à-dire une tumeur étendue au-delà de la capsule", explique l'Institut national du cancer.

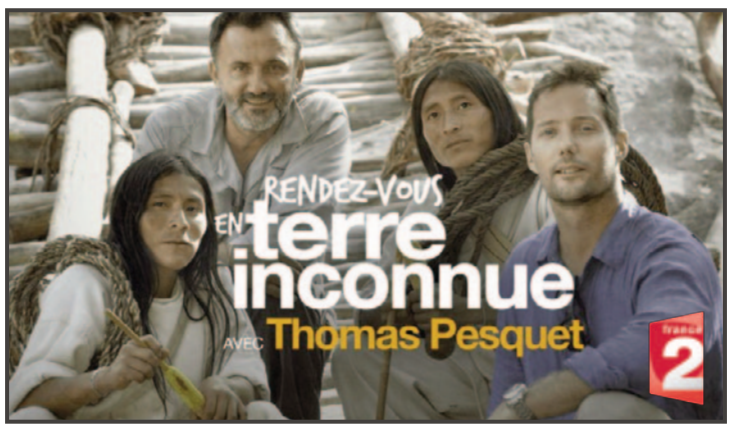
Quel traitement pour soigner un lymphome anaplasique ?

Le traitement correspond d'abord à une combinaison de chimiothérapies classiques. En cas de récidive, des traitements plus ciblés et de plus en plus efficaces peuvent être proposés. Enfin, au besoin, une greffe de cellules souches peut être envisagée pour le lymphome ALK positif.





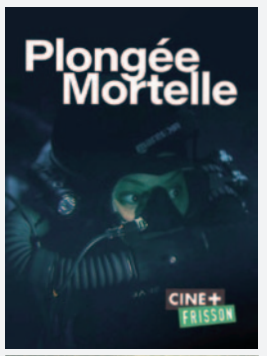








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléréalité - France 2023
Koh-Lanta

21h00 Découvertes - France 2024
Rendez-vous en terre inconnue

20h55 Magazine d'information
Appel à témoins

21h00 Drame France - 2023
Rien à perdre

23h00 Film d'action
Etats-Unis - 2001
Lara Croft : Tomb Raider

21h00 Thriller
Belgique - 2022
Plongée mortelle

21h10 Série policière
France
NCIS

20h50 Film d'aventures - 2023
Zodi et Téhu, frères du désert

21h20 Western 1968 - États-Unis
Pendez-les haut et court

20h50 Film d'horreur Espagne - 2022
13 exorcismes

21h00 Film d'action
Etats-Unis - 1984
Karaté Kid, le moment de vérité

21h20 Magazine de société - 2024
Les reportages de Martin Weill
Campagnards et fiers de l'être !

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série d'action Royaume-Uni 2020
Saison 1 - Épisode 1

Gangs of London

Sean n'en démord pas : aucun gang n'opèrera à Londres tant que son père n'aura pas été vengé. Asif Afridi, le leader d'un gang pakistanais, ne semble pas disposé à respecter cet ordre, ce que ne tarde pas à découvrir Sean.

22h27

Série d'action Royaume-Uni - 2020
Saison 1 - Épisode 2

Gangs of London

Elliot, un policier infiltré, parvient à retrouver Jack, le chauffeur de Finn Wallace qui était retenu dans le quartier des Albanais. Il annonce à Sean que son père a été tué par deux jeunes et lui fournit l'immatriculation de leur véhicule. Pendant ce temps, Darren et Ioan se cachent dans une usine désaffectée près d'une voie ferrée. Ioan avoue à son frère Pat tout ce qui s'est passé le soir du meurtre de Finn Wallace sans savoir que sa vie est en danger.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:14	12:26	16:17	19:40	21:25
CONSTANTINE	03:21	12:31	16:21	19:43	21:27
ALGER	03:37	12:45	16:34	19:57	21:39
OUARGLA	03:48	12:36	16:17	19:38	21:12
CHLEF	03:43	12:52	16:42	20:04	21:47
MOSTAGANEM	03:50	12:57	16:46	20:08	21:50
ORAN	03:54	13:00	16:49	20:11	21:52

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7902 — MARDI 28 MAI 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	18°
Oran	23°	17°
Constantine	30°	15°
Ouargla	38°	24°

GAZ NATUREL

L'Algérie vise une production de 200 milliards de m3 par an

Pour répondre à la demande locale croissante et augmenter le volume des exportations en gaz naturel, l'Algérie est appelée à augmenter ses niveaux de production. C'est l'objectif qu'elle veut atteindre ambitionne de porter sa production annuelle de gaz naturel à environ 200 milliards de mètres cubes au cours des cinq prochaines années.



L'Algérie consolide sa position.

C'est ce qu'a révélé le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, lors d'une conférence de presse tenue en marge des travaux de la Réunion nationale des directeurs de la distribution du groupe Sonelgaz et des directeurs de l'énergie et des mines au niveau des wilayas, tenue avant-hier à Alger. «La stratégie d'investissement tracée par la compagnie Sonatrach vise à porter la production de gaz naturel au cours des cinq prochaines années à 200 milliards de m3 par an, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné d'augmenter le volume des exportations à 100 milliards de m3 par an», a précisé le ministre.

Il a expliqué que «l'objectif fixé à court terme, soit dans les cinq ans à venir, est d'atteindre une production de 200 milliards de mètres cubes de gaz naturel pour couvrir la demande croissante au niveau national et augmenter les volumes destinés à l'exportation». Après avoir rappelé que «la production annuelle moyenne de gaz naturel a atteint au cours des dernières années 137 milliards de m3», le ministre a affirmé que la consommation de gaz naturel en Algérie, un indicateur positif, était en hausse, notamment après l'entrée en exploitation de plus de 1 400 nouvelles usines durant la période de 2023-2024 et avec les réalisations dans le secteur de l'habitat, qui distribue plus de 500 000 unités de logement chaque année. Ceci nécessite, selon le ministre, d'assurer l'approvisionnement en gaz naturel et de s'adapter au développement économique du pays à tous les niveaux. M. Arkab a souligné, à ce propos, l'importance d'accroître la production des hydrocarbures dans les années à venir, rappelant que «les contrats de partenariat conclus récemment par le groupe Sonatrach avec de grandes compagnies mondiales, dans le cadre des dispositions de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, s'inscrivent dans cette optique». «Des efforts sont en cours pour réaliser de nouvelles explorations pour couvrir la demande croissante, notamment dans les industries manufacturières et les usines de pétrochimie», a-t-il ajouté.

Le ministre de l'Energie a, par ailleurs, annoncé le parachèvement de la préparation de la dernière phase des négociations pour le lancement du projet de raccordement électrique entre l'Algérie et les pays européens via la Méditerranée.

A cet égard, le ministre s'est félicité du niveau atteint par Sonelgaz et ses cadres en termes de maîtrise des technologies modernes et de gestion du système électrique, soulignant que «le niveau atteint par l'entreprise publique dans ce domaine a rassuré les partenaires européens quant à la capacité de l'Algérie à réaliser ce projet».

Le ministre a relevé que la réalisation de ce projet permettra au groupe public d'exporter l'énergie électrique via une ligne maritime reliant l'Algérie au sud de l'Europe, estimant que «l'Algérie deviendra une puissance majeure dans la production de l'électricité et la maîtrise de la chaîne énergétique (production, transport et distribution)».

Hamid B.

PRESSE ÉCRITE

Notre confrère Zahir Mehdaoui inhumé hier à Timezrit



DÉCÉDÉ samedi après-midi sur le lit du CHU de Khéllil Amrane de Béjaïa après avoir lutté plusieurs mois contre sa maladie qui s'est sérieusement aggravée ses deux derniers mois, notre confrère Zahir Mehdaoui, directeur de la publication du quotidien *l'Express-DZ* a été inhumé hier en fin de matinée au cimetière de son village natal Igher El-Kebla, Ath Yemel, commune de Timezrit (30 Km environ de la ville de Béjaïa).

Zahir Mehdaoui a quitté ce monde à l'âge de 55 ans laissant derrière lui une femme et quatre enfants (un garçon et trois filles).

Ses funérailles ont été empreintes d'une grande émotion. Elles ont eu lieu devant les membres de sa famille, ses proches, ses amis, ses voisins et de nombreux confrères. Des centaines d'autres personnes dont des anonymes sont venues assister à ses obsèques et l'accompagner à sa dernière demeure. Le défunt a commencé sa carrière journalistique en 1989 comme correspondant. Il travaillé dans plusieurs titres de la presse écrite nationale, entre autres, *la Nouvelle République*, l'Horizon et le Quotidien d'Oran comme responsable du bureau régional de Béjaïa.

Il a rejoint en 2003 la rédaction du *Quotidien d'Oran* à Alger. En 2017, il lance le journal en ligne *l'Express-DZ* dédié à l'information générale avant de lancer sa version en papier en 2021.

N. Bensalem

CONNEXION INTERNET À HAUT DÉBIT

Algérie Télécom baisse les prix

DANS le but de garantir à sa clientèle une expérience optimale de connectivité, l'opérateur de la téléphonie fixe, Algérie Télécom, vient d'annoncer une baisse de sa tarification pour l'internet ADSL. Une offre qui est rentrée en vigueur depuis hier. Dorénavant, une nouvelle tarification est en vigueur avec la mise en vente de deux nouvelles formules d'abonnement exceptionnelles IDOOM FIBRE, ADSL et VDSL. «Pour la première fois en Algérie, des paliers ultra-rapides jusqu'à 500 Mbps et jusqu'à 1 Gbps seront introduits, avec une baisse tarifaire sur les formules de débits existants égales ou supérieurs à 20 Mbps, effective à partir de ce lundi 27 mai 2024», lit-on dans le communiqué d'AT.

Ainsi, le tarif de 20 Mbps, passera de 2599 DA à 2200 DA, le débit des 50 Mbps passera de 2799 DA à 2400 DA, les 100 Mbps passeront de 2999 DA au lieu de 2600 DA, le débit des 200 Mbps est passé de 3599 DA à 2800 DA, le débit des 500 Mbps est passé à 3600 DA et enfin le débit de 1 Gbps est passé à 4200 DA. En outre, les clients résidentiels IDOOM Fibre disposant d'un débit de 20 Mbps et plus bénéficieront d'une augmentation systématique vers des débits supérieurs, sans frais supplémentaires. À travers cette nouvelle offre, Algérie Télécom témoigne de son engagement continu à répondre favorablement aux besoins croissants de sa clientèle en matière d'internet haut et très haut débit. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site web : www.algerietelecom.dz

Lynda Louifi

SEMAOUNE

Saisie de 87 plants de Cannabis

LES ÉLÉMENTS de la brigade de la gendarmerie de la commune de Semaoune (Daïra d'Amizour) relevant du groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa ont mis la main hier sur 87 plants de drogue de type Cannabis.

La saisie du Cannabis a eu lieu lors de la perquisition d'une maison d'un individu au village El-Ghava. La drogue a été découverte avec l'utilisation de l'équipe cynotechnique qui a pisté la maison pour découvrir le cannabis plantés dans de grands pots en plastiques, soigneusement entretenus et gardés dans la cours de la maison à l'abri des regards.

Ce dernier a été arrêté et conduit à la brigade de la gendarmerie. Une procédure judiciaire a été engagée à son encontre et l'affaire a été transmise à la justice. Le prévenu a été placé en garde et sera, ultérieurement, présenté devant la justice pour plantation de Cannabis et sa commercialisation, entre autres.

N. B.